

BV

H213

•G33

1825

SMRS

MAXIMES

SUR

LE MINISTÈRE DE LA CHAIRE.

*copie à la bibliothèque
de la Faculté (8.° siècle)*

IMPRIMERIE DE L. GAUTHIER.

MAXIMES

SUR LE MINISTÈRE

DE LA CHAIRE.

PAR GAICHIÉS,

PRÊTRE DE L'ORATOIRE, ET MEMBRE DE L'ACADÉMIE
DE SOISSONS.



A PARIS,

CHEZ GAUTHIER FRÈRES ET C.^e, LIBRAIRES,
RUE ET HOTEL SERPENTE, N^o 16 ;

A BESANÇON,
MÊME MAISON DE COMMERCE,
GRAND'RUE, N^o 86.

M. DCCC. XXV.

WYKEMAN

DE LA CLAYTON

THE HISTORY

OF THE COUNTY OF WYKEMAN



BY

WYKEMAN

WYKEMAN

WYKEMAN

WYKEMAN

PRÉFACE.

L'AUTEUR des *Maximes* sur le ministère de la chaire, n'avoit point eu d'abord, en les travaillant, d'autre dessein que de s'occuper utilement et d'appliquer son esprit à certaines réflexions propres à le perfectionner dans l'art qui forme un orateur chrétien ; mais comme il communiqua à quelques amis ce qu'il n'avoit d'abord écrit que pour lui-même, on lui proposa d'entreprendre un ouvrage plus général ; il goûta cette idée, la suivit, et abandonna toute vue particulière pour

composer un traité qui pût être utile à tout le monde.

Il y réussit d'autant mieux, qu'il avoit de la piété et de la science, un grand exercice de la chaire, une réputation acquise et de rares talents pour servir de guide aux autres, pour connoître et gouverner les volontés, diriger les passions, pour exciter à la véritable gloire et à la recherche de la solide éloquence qui consiste, comme on sait, à instruire, à plaire et à toucher.

Comme tous les arts, dit-il lui-même ¹, ont leurs préceptes, ils peuvent avoir leurs maximes; car les maximes ne sont autre chose que des préceptes en raccourci; aussi a-t-il tâché de recueillir dans son ouvrage celles qui font l'art de la prédication.

¹ Préface de l'auteur.

Au reste il n'a pas prétendu enchérir sur ceux qui ont déjà donné des règles de cet important ministère; il a voulu seulement les resserrer pour les rendre plus vives et plus aisées à retenir. Il n'entreprend pas d'y assujétir personne; l'asservissement aux préceptes contraint le génie. Le bon goût n'a été formé sur les règles qu'après que les règles ont été formées sur le bon goût: un beau naturel, quoiqu'irrégulier, vaut mieux que l'art le plus exact.

Il est difficile que dans ce recueil sentencieux et concis, il ne se soit glissé quelque endroit obscur. L'inconvénient ne sera pas grand, si le sens se présente après y avoir pensé. Le lecteur n'est pas fâché qu'on laisse quelque chose à sa pénétration.

Quoique toutes les maximes que

l'auteur donne n'aient pas de liaison nécessaire, elles doivent avoir quelque rapport entr'elles, et ceux qui les liront avec attention y trouveront en effet de l'ordre et de la méthode.

Ces maximes sont divisées en deux parties. Dans la première, l'auteur examine le prédicateur et tous les talents qui le perfectionnent.

Dans la seconde, il traite du sermon, de ses différentes espèces, et des ornements dont il est susceptible.

Voilà le plan de cet ouvrage. On n'en fera point ici l'analyse. Quelque mérite qu'ait ce *Traité*, il est plus à propos d'en laisser connoître l'utilité par la lecture, que de charger cette préface d'un détail qui deviendrait peut-être ennuyeux.

Il suffit de représenter, avec un

savant ¹, que ces maximes devroient être le *Manuel* d'un prédicateur. C'est peu de dire qu'elles sont belles, judicieuses, pleines de lumières, et d'un sens exquis; il est aisé de remarquer encore que le sujet en est important et nécessaire, et que la manière de le traiter est vive et concise. Les expressions y sont toutes naturelles, et il est étonnant que l'auteur ait pu renfermer tant de principes, tant de décisions, tant de règles en si peu de paroles.

On trouvera peut-être des maximes sous des titres qui ne les amènent pas nécessairement; mais cette espèce de dérangement est rare. Si l'auteur n'a pu les mieux placer, il a eu raison de ne les pas omettre.

¹ GOUJET, Bib. Eccles. du 18^e S. tom. 2.

Il ne sera pas inutile d'avertir que ce recueil a été imprimé plusieurs fois à son insçu et sans sa participation. C'est une sorte de vol qu'on lui fit, mais dont le public a profité. Cependant malgré les fautes et les changements qu'entraînent pour l'ordinaire, après soi, ces éditions furtives, celle de Toulouse fut agréablement reçue. On donnoit alors cet ouvrage au Père Massillon, prêtre de l'Oratoire, aujourd'hui évêque de Clermont en Auvergne, mais on se trompoit; et ce grand prédicateur, en lui donnant une approbation d'autant plus judicieuse qu'elle étoit conforme au vrai, déclara qu'il n'en étoit point l'auteur.

Le célèbre Monsieur du Guët, bon connoisseur en ce genre, en faisoit une estime singulière. Quand

l'auteur des maximes du ministère de la chaire, dit-il dans une de ses lettres ¹, auroit pris encore plus de soin de se cacher, j'aurois toujours reconnu dans cet écrit la finesse de son bon goût, l'élévation de son esprit, la justesse de ses expressions. Il y a mille endroits sur lesquels il faudroit se récrier, car tout l'ouvrage se soutient, et on ne peut l'accuser d'aucun autre défaut que d'être trop beau.

Ces éloges néanmoins n'empêchèrent pas le Père Gaichiés, de se plaindre qu'on eût imprimé son livre sans l'en avertir. Il l'avoit regardé jusqu'alors comme une production peu châtiée, et c'est ce qui l'obligea dans la suite à retoucher ces ma-

¹ 6 Juin, 1711.

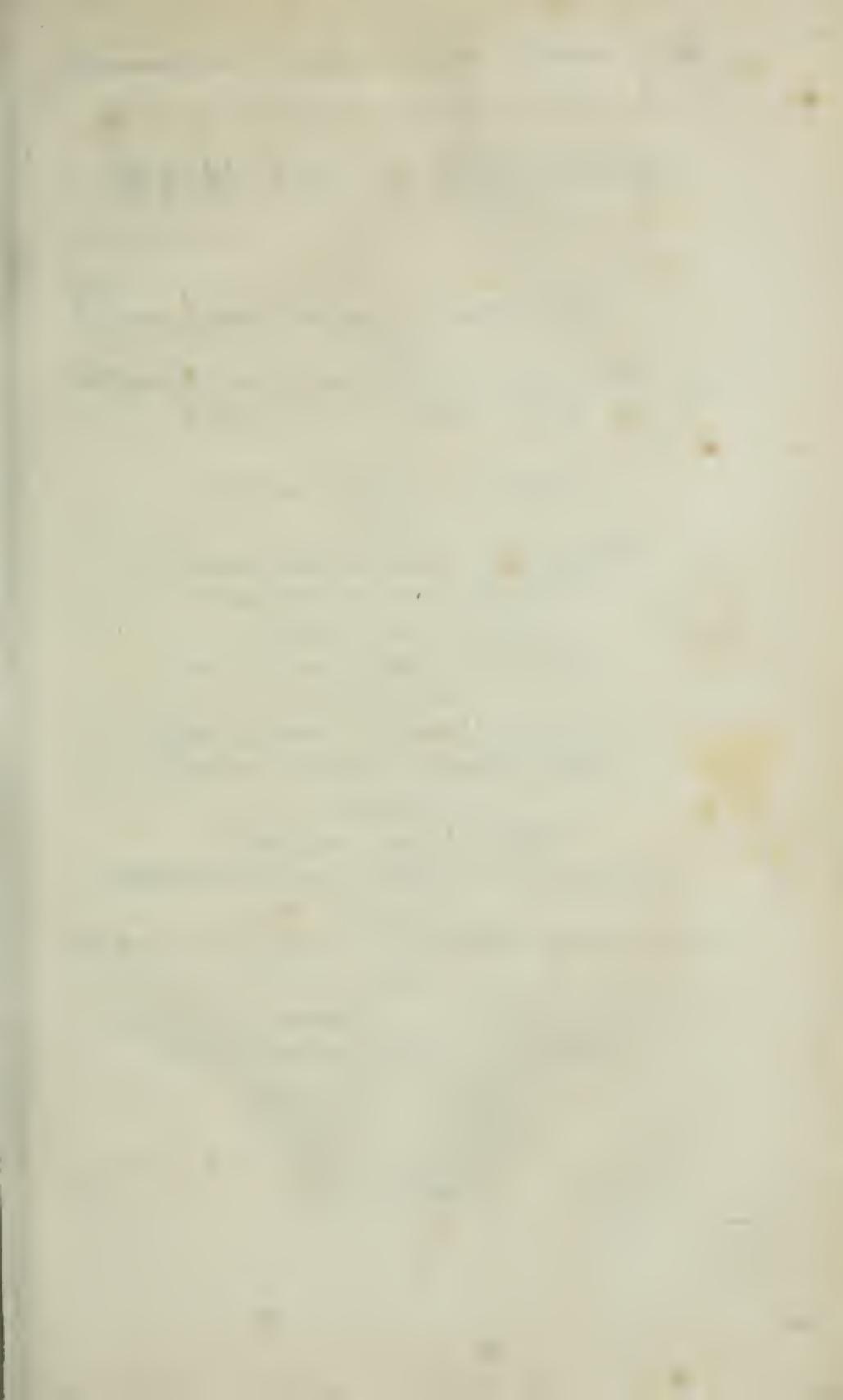
ximes, à y mettre plus d'ordre, à en ajouter quelques nouvelles, et à en corriger d'autres où le tout, la liaison et la netteté du style ne pouvoient être rétablis que par ses soins.

Il eût été à souhaiter que ce grand homme eût veillé lui-même à l'impression de son ouvrage; mais après en avoir obtenu l'approbation, il mourut avant que de voir cette nouvelle édition qu'on a promise depuis, et qu'on donne aujourd'hui dans l'ordre exact et fidèle qu'il a laissé, et telle qu'il souhaitoit qu'elle parût.

On trouvera à la suite de cette préface l'épithaphe historique de cet auteur. Ceux qui se donneront la peine de la lire verront qu'il s'étoit rendu célèbre par sa science et sa piété : qu'il avoit rempli différents emplois dans sa congrégation avec

tout le succès qu'on en pouvoit attendre : qu'il avoit eu la confiance et l'amitié des personnes de la première distinction ; qu'il se consacra pendant trente-deux ans à instruire et à former les mœurs évangéliques : que l'académie de Soissons se fit gloire de l'avoir pour membre ; et que l'église de la même ville, dont il étoit théologal, fut si sensible à la démission volontaire qu'il fit de ce bénéfice, qu'elle honora sa retraite de tous les privilèges qu'on ne donne ordinairement qu'au mérite distingué. Enfin on verra qu'il ajoutoit à tous ces magnifiques dehors, de la modestie, de la douceur, qu'il étoit affable, facile, sincère, complaisant, bon ami, agréable dans ses discours, irréprochable dans ses mœurs, également éloigné de la basse mollesse et

de l'excessive rigueur ; enfin qu'il avoit toutes les vertus et les qualités personnelles qui rendent un homme cher à la religion , utile et recommandable à la société.



MEMORIÆ SACRUM

JOANNIS GAICHIÉS Presbyteri Condomensis ;
Cujus

Adolescentia pietatis operibus liberaliter exulta ,
Bonisque artibus strenuè exercita ,

In

Honorem religionis et reipublicæ

Crevit.

In Congregationem Oratorii Aqui-Sextanam

Cooptatus An. M. D C. L X V.

Præstantioris ingenii dotes

Deo fide , constanterque fœneravit.

Variis locis ,

Tùm in litteris politioribus edocendis ,

Tùm in extricandis Philosophiæ nodis ,

Inclaruit.

Rhetorices causâ profitendæ

Suessionum-Augustam missus , M. D C. L X X V I.

Hunc ,

De gymnasio Civitatis Congregationi nuper concesso

Ët

De utilitate , jucunditate , præstantiâ studiorum ,

Cùm optimatibus BORBONIUS PRINCEPS ,

Cum clero , Pontifex ,

Cum plebe , Senatus ,

Publicè disserentem

Suspexerunt.

Avenionensi domui

Præfuit 1684.

Ubi

Verbo plurimum et exemplo

HYACINTUS LIBELLY Avenionensis Archiepiscopus

Totum devinxit,

Et moriens

Testamenti sui curatorem

Unâ cum eminentissimis **ALTIERI ET CARPEGNA**
Cardinalibus

Honorificè scripsit.

Vir

Quo nec alter diligentior nec officiosior,

Quorundam pietati zeloque favens,

Pro venerabili **CAESARE DE BUS** Instit. Presbyt.

Doctrinæ Christianæ

Cœlitibus adscribendo;

Præconium ipsius egregiè ac luculenter exaratum,

Litteris ad summum pontificem **INNOCENTIUM XI.**

Commendavit Idibus Jan. 1685.

Condomensem Archipresbyteratum

Spontè oblatum renuens,

Ab ecclesiâ Suessionensi in Theologum electus est

XII. Kal. Novemb. 1692.

Indè

Per varias Galliæ civitates

Vivida sacris concionibus sese diffudit multosque traxit

Eloquentia,

Posthabitis omnibus humanæ sapientiæ verbis:

Et, sic, Gratiâ fecundante,

In his gloriosis laboribus annos per triginta duos

Feliciter insudavit.

Quin et suis moribus alienos informavit.

Assiduus officiorum cultor, precationis amans,

Laborum patiens, benefaciendi prodigus,

Honorum, et cœtuum, mensarumque parcissimus,

Nativâ hilaritate, venustate, omniumque lepore diffluens,

Corona senum, deliciæ juvenum, simul et concivium

Exemplar fuit.

Ad

Honores Academicos

Suffragio virtutis et facundiæ eVectus,

Dignitatem

Quâ

Decorabatur

Honestavit.

In comitiis

Tùm publicis, tùm privatis,

Lingûâ, consilio, præsertim modestiâ

Claruit.

Undè

Permultas orationes Academiæ Gallicanæ,

Sui cœtûs nomine,

Non inglorius pensitavit.

Magnarum cogitationum æquè fecundus ac capax

Libellum

Sapientissimis sententiis, gravibusque verbis

Ornatum, suavem, perpolitum

Composuit.

Ob probitatem, rectique tenacem constantiam,

Ob egregium et sagax ingenium,

Ob maximam rerum peritiam,

ILLUSTRISSIMUS FABIO BRULART DE SILLERI

Suessionis episcopus

Suâ consuetudine, singulari fiducia omnibusque studiis,
 Quo mortuo Antistite,
 Cùm nemo sibi superesset amicior, nec jucundior, nec
 melior,

Suimet pertæsus, tam cari capitis damno,
 Insuper et laboribus exantlatis, instante senio
 In maternum suæ congregationis gremium,
 Ultrò secessit M. D C C. X X I I I.

Tali Viro

Ecclesia Suessionensis vidua, ipsiusque discessum
 mœrens,

Huic

Honorarii canonici titulos, Seniorum jura, immunitates
 Et nomen in dypticis suis memorandum
 Magnifico diplomate
 Sanxit.

Parisiis in Oratorii domo

Eâdem, quâ semper, pietate vixit.

Tandem

Cùm ibi, per tres solidos menses contra vim morborum,
 Quos in lacrum purioris vitæ egerat,
 Contendisset

Aspirante cœlo,

Hunc ævi maturum, floribus fructibusque gravem
 Decerpit immortalitas,

Tertio Nonas Maii MDCCXXX. AEt. 85, Mens. 6,
 D. LAV.

MAXIMES

SUR

LE MINISTÈRE DE LA CHAIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

DU PRÉDICATEUR.

CHAPITRE PREMIER.

De la mission.

I.

LA mission légitime des prédicateurs est fondée sur la subordination hiérarchique. Elle vient de Dieu par Jésus-Christ, et descend jusqu'à nous par la succession de ses ministres : *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie.*

II.

Les talents mettent la mission en œuvre , mais ils ne la donnent pas. Elle a même , indépendamment d'eux , son autorité , sa force , son onction. Ce n'est pas assez que la lampe soit allumée , il faut que le maître la tire de dessous le boisseau. L'Esprit de Dieu ne repose que sur ceux que Dieu envoie.

III.

Il n'est plus de mission immédiate. Dieu se fait entendre par l'organe de ceux qu'il a revêtus de son autorité. De leur part, la mission ne doit pas être une condescendance , mais un choix. On ne l'extorque pas , on la reçoit.

IV.

Les campagnes déjà blanches appellent le moissonneur , mais ne lui donnent

pas droit de couper ; l'ouvrier ne part que quand le maître l'envoie. Dieu a ses moments ; il faut les attendre.

V.

Le soin de se préparer dans la retraite par l'étude , par la prière et par la mortification , est le meilleur garant et de la mission et de la pureté du zèle.

VI.

Il faudroit une impression bien forte de l'esprit intérieur , et des lèvres purifiées par le feu de l'autel , pour oser dire : *Me voici*. Le pouvoir de prêcher est une légation ; quiconque l'usurpe , est désavoué.

VII.

L'ardeur d'une conversion naissante fait naître l'envie de prêcher. Parce qu'on est converti , on se croit appelé à

convertir les autres. Affermissez auparavant votre conversion : le bassin ne regorge que de plénitude.

VIII.

Certains esprits vains et téméraires osent se faire une occupation, ou même un amusement de prêcher. Qu'ils ne comptent point sur les grâces du ministère ; Dieu les tolère, il ne les envoie pas.

IX.

D'autres, légitimement envoyés, conservent le pouvoir du ministère, mais ils en perdent la grâce : ils se livrent eux-mêmes aux passions qu'ils combattent. En eux le sceau de la mission ne présente plus que des caractères effacés.

X.

Quand on ne prêche que par obéissance, cette obéissance est devant Dieu

un mérite pour obtenir l'intelligence des vérités, et le don de les persuader. Dieu donne ce qu'il veut qu'on dispense.

XI.

Le désir de la perfection et l'amour du silence cachent de grands sujets dans l'obscurité du cloître. Que les supérieurs les produisent, et les animent à mériter la récompense promise aux travaux apostoliques. Les Athanase arrachent les Draconce de leur désert.

XII.

On doit porter l'Évangile, où Dieu envoie par l'organe des supérieurs, sans prévenir leur choix par des empressements que l'amour-propre inspire, et sans s'excuser par des défiances, que cause la pusillanimité.

XIII.

Tel veut exercer son zèle , non pas où il seroit mieux appliqué, mais où il doit éclater davantage , où il doit plus lui rapporter. Celui-là reçoit la mission de sa vanité , de son avarice.

XIV.

L'Église fut scandalisée jautrefois de la conduite des deux évêques, qui, jaloux de la réputation de saint Chrysostôme , et fiers de leur éloquence , quittèrent leur troupeau pour aller à la cour prêcher l'humilité par ambition , et le détachement par avarice.

XV.

On peut souhaiter des auditeurs , et même s'en procurer quand on les recherche par une sollicitude de zèle , et non par un empressement de vanité. Ils

sont nécessaires à l'œuvre du ministère ; il n'est exercé que pour eux.

XVI.

La jalousie impose quelquefois silence à d'excellents ouvriers , et les empêche d'employer leur don : soyons bien aises que tous prophétisent.

XVII.

Les ouvriers auxiliaires doivent travailler avec dépendance de ceux que la hiérarchie a placés en chef , et leur renvoyer leurs lépreux guéris.

CHAPITRE II.

Des talents en général.

I.

LA science et la méthode peuvent former des prédicateurs ; mais ils ne seront que médiocres , s'ils manquent de ta-

lents naturels ; et ces talents deviennent surnaturels , s'ils sont maniés par le zèle.

II.

Quels dons ne faut-il pas pour forcer la sagesse mondaine à renoncer à ses préjugés, à croire des vérités qui confondent ses lumières ? Quels dons pour réduire le cœur à mépriser ce qui lui paroît un bonheur réel et présent ?

III.

Dans le cours ordinaire , Dieu opère les effets par des causes qui y sont propres : s'il éclaire par la lumière, s'il nourrit par les aliments ; il instruit par la doctrine , il persuade par l'éloquence. Quelquefois aussi il donne à la simplicité la même force qu'à la science et à l'éloquence pour la conversion des incrédules et des endurcis.

IV.

Moïse s'excuse envers Dieu de porter sa parole sur ce qu'il a de la peine à parler. Au contraire plusieurs prennent pour talent la démangeaison de se produire.

V.

Le talent de la chaire est un assemblage de différentes qualités propres à se faire écouter, à persuader, et à toucher. Cet assemblage est rare : le nombre des prédicateurs n'en est pourtant pas moins grand ; c'est que plusieurs, contents d'eux-mêmes croient contenter l'auditeur.

VI.

A la capacité, à la piété, au zèle, joindre de l'esprit, du bon sens, une imagination vive, une mémoire fidèle, une assurance modeste, un dehors agréable, un geste aisé, une voix nette et sonore,

une véhémence qui touche et qui émeut, c'est réunir les talents de la chaire.

VII.

Le concours de ces talents fait admirer le ministre, mais il n'atteint pas toujours la fin de son ministère. Souvent on convertit par la seule onction. Comme c'est Jésus-Christ qui baptise c'est aussi Jésus-Christ qui prêche.

VIII.

Les talents sont partagés. L'un réussit à parler sur-le-champ, et l'autre a besoin de préparation. Celui-ci attendrit, cet autre épouvante, un troisième convainc. Il est des prédicateurs pour les ignorants, il en est pour les savants. Il en faut pour les esprits délicats, il en faut pour les esprits du commun.

IX.

Ces derniers ne font pas dans un audi-

toire le plus petit nombre ; il est utile à la religion qu'il y ait des prédicateurs qui leur conviennent : il ne seroit ni aisé ni avantageux de leur faire changer leur manière ; il suffit que leur doctrine soit orthodoxe.

X.

La bénédiction que Dieu répand sur les discours simples de certains hommes apostoliques , ne doit pas donner envie d'imiter leur style négligé. Elle ne doit pas non plus porter ceux qui sont édifiés de cette simplicité , à condamner les ornements d'une éloquence plus recherchée.

XI.

Le talent de la chaire a long-temps consisté dans la facilité de parler : on demande aujourd'hui plus d'art. La religion mérite bien qu'on se prépare à l'enseigner. La négligence de l'orateur le rend coupable du dégoût de l'auditeur.

Cette facilité est un défaut , quand on ne sait pas la régler.

XII.

Un génie heureux ne doit pas être gêné par trop de préparation. Il doit juger lui-même si le travail donne à sa parole plus de solidité, plus de dignité, plus de force, ou même d'onction.

XIII.

Le zèle est le premier talent : il met en œuvre tous les autres. Est-il ardent, est-il sincère, il fait rejaillir le merveilleux de l'Évangile, sur l'air, sur la voix, sur le geste. Tout cet extérieur annonce l'homme envoyé du ciel, et prépare la conversion.

XIV.

Si des talents trop brillants nuisent à la fin du ministère, le zèle en tempère

l'éclat, il supprime les grâces du discours, il néglige la régularité du geste, et les agréments de la voix, s'il ne peut les consacrer.

XV.

Je trouve toujours du talent dans celui qui me convainc et qui me touche. Dès-lors je ne consulte plus l'approbation publique, je ne suis plus la foule : le fruit règle mon goût.

XVI.

L'art doit perfectionner la nature et non plus la forcer. Hors du naturel tout est faux : air, voix, geste, langage, élocution, figures. Ce qui est contrefait ne sauroit ni plaire ni toucher.

XVII.

L'imitation est souvent dangereuse : on perd ce qu'on a de génie en voulant

prendre celui d'un autre. Il faut étudier son talent , le bien connoître , et le suivre.

XVIII.

Souvent on imite ce qu'il faudroit éviter. Le faux , l'irrégulier est ce qui frappe davantage. Le peintre attrape plus aisément les défauts d'un visage , que la juste proportion des traits.

XIX.

L'orateur ne doit pas s'imposer plus d'art , plus de science , plus d'extérieur , que son naturel n'en comporte. Il faut néanmoins se proposer un bon modèle , et s'efforcer de l'atteindre.

XX.

Chaque siècle a son goût. On doit se conformer à celui qui règne , s'il tend à l'édification. L'imitation des maîtres , qui

excellent en chaque temps, forme mieux que tous les préceptes.

XXI.

Le tempérament a beaucoup de part aux différents caractères de l'éloquence. L'humeur critique corrige les mœurs par des traits piquants : l'humeur sévère répand la gravité sur le discours : la douceur s'insinue par des mouvements affectifs. Le jugement et la piété doivent régler le tempérament.

XXII.

Il n'y a presque point de sujet dans l'Église, qui n'ait quelque talent pour prêcher. Tel qui s'en croit incapable, manque plutôt de courage ou d'application, que de moyens.

XXIII.

Pour n'être pas du premier ordre, il ne faut pas se rebuter. Dieu n'attache

point le succès de sa parole à des talents rares et difficiles à rassembler. Les médiocres animés d'un bon zèle , sont les plus utiles. Les plus brillants donnent de l'éclat au ministre , et offusquent le ministère.

XXIV.

Quand on prêche bien , qu'importe de prêcher mieux ? Ce mieux fait , à la vérité , la perfection au goût de la vanité : il donne la vogue , il distingue les excellents prédicateurs des médiocres ; mais le fruit n'en est pas grand.

XXV.

Quel que soit le prédicateur , il a du talent , s'il se fait suivre , et s'il rend l'auditeur attentif ; l'attention est une servitude ; on n'y retient que ceux qu'on a su prendre.

XXVI.

Pour bien prêcher, il ne suffit pas d'en être capable ; il en faut aimer la fonction , s'y plaire , travailler , saisir les occasions qui se présentent , prévenir les dégoûts , ou les surmonter.

XXVII.

Il ne faut jamais se négliger, pas même à la campagne. Outre qu'on doit ce respect au ministère , le peuple sent ce qu'il ne connoît pas , et il le goûte. Partout il y a quelque connoisseur , qui juge , qui applaudit ou qui décrie : son goût règle celui des autres ; il entraîne la foule , et la foule ne l'entraîne pas.

XXVIII.

On doit pardonner des défauts au prédicateur qui convertit. Pourvu qu'il arrive à sa fin, il n'importe par quelle voie.

L'art le plus efficace est toujours le meilleur.

XXIX.

Usant des talents , il faut craindre d'en abuser. Saint Paul déclare que l'éloquence humaine anéantit le mystère de la croix. La sagesse des hommes dégrade l'œuvre de Dieu , si elle croit en être l'appui.

XXX.

Le prédicateur ne connoît bien ce qui convient à la chaire , qu'après quelques années d'exercice. L'expérience lui découvre alors ce qu'il y a de plus convaincant dans les raisons , de plus vif dans les sentiments , et de plus insinuant dans les tours.

XXXI.

On doit profiter du concours des auditeurs et de leurs applaudissements , pour soutenir la vérité avec plus de force ,

pour censurer les vices avec plus de vigueur. Le Sauveur chassa les vendeurs du temple , le jour qu'il fut reçu en triomphe dans Jérusalem.

XXXII.

Le peu de succès ne doit pas rebuter. Dieu a ses temps et ses moments de grâce. La paix retourne sur celui qui n'a pu former des enfants de paix. Son obéissance est alors plus pure. La grâce a plus de part à l'œuvre , à mesure que la nature y en prend moins. Dieu ne demande compte que du travail et non pas du succès.

CHAPITRE III.

De l'Esprit.

I.

CE que l'Apôtre appelle le don de la prophétie , et qu'il préfère à tous les au-

tres, est un esprit capable d'expliquer les livres sacrés, et d'en appliquer les figures, de développer les mystères de la religion, de tirer du fond de la créance les instructions pour régler les mœurs, et pour nourrir la piété.

II.

Dire tout ce qu'il faut, ne dire que ce qu'il faut, et le dire de la meilleure manière; c'est le caractère d'un bon esprit.

III.

S'il est avantageux de penser juste, même sur les sujets frivoles, quelle justesse d'esprit n'est pas nécessaire à celui qui traite toujours des sujets importants? Il doit avoir le goût du vrai, comme par instinct et l'apercevoir au premier coup d'œil.

IV.

Un grand fond de raison et un génie

pénétrant trouvent d'abord dans chaque sujet le solide et le vrai. Ils font des divisions justes et des raisonnements suivis et convaincants, des réflexions judicieuses et pleines d'un sens exquis.

V.

Ordre, netteté, précision, exactitude, ce sont les qualités essentielles d'un discours. Elles coulent d'un esprit juste, elles rendent le style pur, et l'élocution exacte. L'abondance vient ensuite dans la chaleur de la composition.

VI.

Il est des esprits qui se portent au grand, sans effort. Le sublime leur est comme inspiré. Ces esprits supérieurs paroissent ce qu'ils sont, sans qu'ils y pensent.

VII.

Quoique l'esprit solide soit préférable

au bel esprit, on peut sans scrupule cultiver celui-ci, et le mettre en œuvre. Un beau tour rend nouvelles les pensées usées. La religion ne souffre de nouveau que le tour.

VIII.

Il n'est pas avantageux pour la chaire d'affecter trop d'esprit. On voit des prédicateurs qui ne peuvent se défaire d'une manière trop fine de penser et de s'exprimer. Ils distillent, pour ainsi dire, les vérités; et plus ces essences sont épurées, plus elles s'évaporent. Cette dépense est à pure perte; elle ne sert de rien pour la fin de l'action.

IX.

Les auditeurs qui ont beaucoup d'esprit n'en exigent pas du prédicateur à proportion. Ils savent qu'il parle au gros de l'auditoire, qui est le peuple.

X.

Ce qui est naturel et fondé sur la droite raison, plaît partout, et est de tous les temps. Les grands et le peuple, les savants et les ignorants, tous y applaudissent, tous s'y rendent.

XI.

L'esprit médiocre devient ridicule, s'il affecte de paroître sublime. Chacun doit s'en tenir à sa portée, et à la mesure de ses dons.

XII.

Dire qu'on prêche apostoliquement, lorsque faute de génie, ou de préparation, on parle d'une manière rampante et indigne du ministère, c'est profaner une expression si sainte, c'est blasphémer ce qu'on ignore. Que ces négligents, ou ces esprits bas aient les dons aposto-

24 MAXIMES SUR LE MINISTÈRE
liques , on leur pardonnera leur grossiè-
reté.

XIII.

L'affectation de plaire et de se faire applaudir scandalise et attire le mépris. Il faut souhaiter que l'auditeur frappe sa poitrine , non pas qu'il batte des mains. Le prédicateur n'est pas dans la chaire pour penser à lui-même , moins encore pour y faire penser ; son ministère a trop de grandeur , pour le livrer à la bagatelle.

XIV.

Trop de justesse peut énerver le discours , et le rend languissant. Il est des négligences , qu'on n'aperçoit pas dans un orateur qui se donne un grand essor.

XV.

L'esprit vif pense promptement , et non pas toujours heureusement. C'est au jugement à tempérer ce feu , et à le régler.

XVI.

L'esprit solide ne court pas après de fausses lueurs. Le véritable fond de l'éloquence est le bon sens : il soutient mieux le discours que le brillant , et même que l'érudition.

XVII.

Le brillant se rencontre rarement avec la justesse des pensées et la solidité des raisonnements. Plus on a d'imagination , plus on court risque de s'égarer. On prête à l'Écriture des sens étrangers , que jamais l'écrivain sacré n'a eus en vue.

XVIII.

Le prédicateur ne doit pas tellement s'occuper de sa matière , qu'il oublie ce qu'il doit au temps , aux lieux , aux personnes , aux occasions. Il faut qu'il proportionne à toutes ces vues les choses

qu'il traite , et la manière dont il les traite.

X I X.

Ce que l'invention fournit doit se mettre en œuvre avec choix. Il est dangereux de trop compter sur la fécondité de son imagination. En s'y abandonnant on parle beaucoup , mais on dit peu , et sans ordre.

XX.

C'est une vanité mal fondée , que celle qu'on tire de la facilité de composer. S'il y a de l'esprit dans ce qu'on fait à la hâte, souvent le jugement y manque. On ne voit pas le foible de ce qu'on vient de produire. On est surpris, quand on y revient, de n'y trouver qu'un mélange de traits d'esprit et de fautes grossières.

X X I.

La qualité de prédicateur ne dispense pas d'être docile. Ses lumières doivent

toujours être soumises aux décisions de ceux qui sont les juges de la doctrine , témoins fidèles de ce que pense l'Église universelle. Les ténèbres de la présomption offusquent plus que celles de l'ignorance.

CHAPITRE IV.

De la science.

I.

LA religion est la manière dont Dieu veut être connu et servi , par les plus simples , comme par les plus habiles. Il a révélé cette manière à son Église. Quiconque en est instruit , peut prêcher , s'il a caractère , et s'il est envoyé.

II.

L'Esprit saint souffle pour sanctifier et non pour plaire. Dans l'Écriture toutes

les vérités se montrent du côté du salut. Savoir le christianisme , et avoir le talent de l'expliquer , est toute la science nécessaire au ministre évangélique.

III.

Il y a des occasions où le ministre de la parole doit enseigner les vérités sublimes de la religion , donner la connoissance éminente de Jésus-Christ ; c'est le pain des forts , il est bon d'être en état de les en nourrir. S'il y a une enfance , où le chrétien doit croître par la simplicité , il en est une aussi dont il doit sortir par l'intelligence. Le prédicateur qui ne pourroit distribuer que du lait , laisseroit languir ceux à qui il faut une nourriture plus solide.

IV.

Quoique la chaire ne soit pas le lieu où il convienne de se parer de beaucoup

d'érudition , il est pourtant avantageux que le prédicateur n'en manque pas. L'auditeur habile sent où l'orateur est en défaut , et lui en donne moins de créance. On doit du moins savoir avec étendue la matière qu'on traite. Mieux on sait les choses , plus , en les enseignant , on est sûr , net et concis.

V.

Avant que d'instruire , il faut être instruit. C'est trop tard de n'apprendre qu'à mesure qu'on enseigne.

VI.

Quelque facilité qu'ait un esprit , il lui faut du travail. Quand par l'étude il s'est rempli de bonnes choses , elles viennent se placer d'elles-mêmes , et il est à son choix de laisser celles qui ne conviennent pas.

VII.

On ne devient habile qu'en réglant ses études. La curiosité, qui anticipe les matières, ou qui court à plusieurs à la fois, en amasse de peu importantes, et en laisse souvent de nécessaires.

VIII.

Il y a une intempérance d'étude. L'Esprit saint recommande une sobriété de savoir, et la raison suggère qu'on ne doit pas vieillir à se préparer.

IX.

Entre les affectations de la chaire, celle de la science n'est pas la moins vicieuse. Elle jette de l'obscurité dans le discours : il passera pour guindé si, avec de l'esprit, il faut être savant pour l'entendre.

X.

Certains prédicateurs font leur fort de l'érudition. Ils rendent leurs sermons riches, n'ayant pas assez de génie pour les faire beaux. L'éloquence n'exclut pas la science, mais elle la cache. Le discours public doit ressembler à un corps, dont les os et les nerfs sont couverts. On feroit injure à l'homme éloquent de ne pas vouloir qu'il fût savant ; mais l'homme éloquent doit se souvenir que les sermons ne sont pas des dissertations.

XI.

Il faut prendre plus de soin de se rendre intelligible, que de paroître docte : tout est énigme au peuple, s'il n'est mis au fait. L'auditeur habile est équitable, il se contente et s'édifie des choses que l'ignorant peut comprendre.

XII.

Le discours où le bon sens règne , a atteint la fin de la science. Sans le bon sens , la science embarrasse. La raison est le principe des sciences. L'antiquité a préféré la droiture d'esprit des Ammon et des Antoine à la capacité des philosophes.

XIII.

Quand saint Paul bannit de la chaire l'élévation , la sagesse , l'éloquence , c'est l'élévation des subtilités philosophiques , la sagesse des raisonnements humains , l'éloquence qui consiste en jeux d'esprit , en arrangement de mots.

XIV.

Le prédicateur doit savoir sa langue , l'usage des mots , leur force , leur construction. Quoiqu'il juge juste , et qu'il raisonne conséquemment , l'auditeur est

choqué d'un terme impropre, d'une phrase louche, d'un tour irrégulier, d'un mauvais accent. On doit ménager sa délicatesse.

XV.

L'étude des humanités, faite en son temps, rend le goût plus fin et plus exquis. Il est bon d'avoir retenu une idée générale des préceptes de la rhétorique, des lieux qui dirigent l'invention de la disposition, des figures, etc.

XVI.

La lecture des poètes comiques et satiriques feroit connoître les mœurs, et enseigneroit à les peindre : le commerce du monde le montreroit encore mieux, si ces secours n'étoient pas dangereux pour la piété et ne desséchoient pas le cœur. L'histoire découvre les mœurs d'une manière, à la vérité moins marquée, mais moins périlleuse.

XVII.

Le prédicateur n'a pas besoin de cette logique , qui enseigne plutôt à disputer , qu'à raisonner juste. Il lui faut celle qui apprend à définir, à diviser, à conclure : celle qui distingue le vrai du faux , le certain de l'incertain , l'évident du probable. Soit art , soit nature , il ne peut s'en passer.

XVIII.

Les spéculations métaphysiques ne sont pas de son usage. S'il sait les systèmes de la physique , c'est pour avoir droit de les négliger. Depuis Copernic et Descartes , on parle dans la chaire , du ciel et de la terre , comme auparavant.

XIX.

Le prédicateur , pour se rendre plus intelligible , s'interdit jusqu'au langage

de l'école , et jusqu'aux termes des arts. Les questions inutiles ont fait place aux vérités nécessaires. Les apôtres ne songeoient pas à philosopher , et ne tournoient pas la religion en spéculation.

X X.

Sans un fond de théologie le prédicateur erre , ou hésite sur les dogmes. Il seroit honteux au docteur du peuple , de ne pouvoir pas dire précisément ce qui est de foi. Il doit non-seulement ne pas errer , mais être assuré qu'il n'erre point.

X X I.

La bonne scholastique n'est autre chose que la doctrine de l'Église enseignée selon les règles qui la réduisent sous certains chefs méthodiques , aisés à retenir. Le prédicateur qui la possède est sûr dans ses preuves. S'il tire d'ailleurs la beauté du discours, c'est là qu'il en prend

la force. Sous le style de l'école la vérité est sèche ; mais on lui donne de l'onction par d'autres secours.

XXII.

La principale étude du prédicateur est celle de l'Écriture. Il doit en demander l'intelligence par la prière , et la mériter par sa bonne vie. La méditer ensuite, en développer les mystères , en éclaircir les difficultés , l'apprendre , s'il se peut, par cœur , s'en rendre le langage familier , en employer continuellement les expressions.

XXIII.

L'Écriture est comme ces tableaux exquis : plus on les étudie , plus on y découvre de beautés. Il ne se passoit pas de semaine , que saint Chrysostôme ne lût toutes les épîtres de saint Paul.

XXIV.

L'énergie est dans les prophètes : on

tire d'eux le pathétique. Les allusions ingénieuses se puisent dans les livres historiques, les élévations affectives se forment des paroles des psaumes, les livres sapientiaux donnent des règles de conduite. Les préceptes moraux et les conseils sont dans les évangiles, principalement dans saint Matthieu. Le fond de la religion est dans saint Paul. On doit s'appliquer à suivre son raisonnement, et à le pénétrer.

XXV.

Entre les sens différents, on préfère celui que le Saint-Esprit a eu en vue; et ce n'est pas toujours le littéral. Il n'est pas défendu de donner de nouveaux sens, si, fondés sur la lettre, ils sont selon l'analogie de la foi, et conformes à la piété. L'Écriture est un fonds qui rapporte sans cesse.

XXVI.

Des protestants habiles ont entrepris

d'expliquer l'Écriture. Mais peut-on trouver la religion chez des maîtres qui n'ont jamais été disciples de l'Église, qui affectent d'ignorer les Pères, ou qui prennent d'eux ce qu'ils ont de meilleur, sans leur en faire honneur? Il y a dans les sectaires beaucoup de critique grammaticale, et d'érudition profane, mais nulle piété, nulle onction, et presque partout de faux dogmes.

XXVII.

Les lumières qu'on tire des textes originaux, et des versions anciennes, ne violent pas le respect qui est dû au texte authentique de la Vulgate. Ce secours coule de la source des Écritures mêmes.

XXVIII.

L'étude des Écritures est sûre, quand on les lit avec les yeux des saints Pères. Le prédicateur se déclare alors leur disciple : il tire sa science de la tradition, et ne

donne que ce qu'il a reçu. Cette méthode est humble , facile et infallible. Les vérités sont anciennes ; le maître qui les enseigne n'y doit mettre du sien que le tour.

XXIX.

Les ouvrages des Pères sont l'Évangile expliqué. L'application qu'ils font de l'Écriture en fixe le véritable sens , et enseigne mieux le dogme , que l'explication grammaticale. Chez eux on apprend l'excellence de la religion , et les devoirs qu'elle nous impose. Ils sont nos pères ; leurs écrits sont notre héritage , c'est à nous d'en jouir.

XXX.

Saint Chrysostôme , saint Augustin , saint Grégoire et saint Bernard sont les grands maîtres des prédicateurs. Saint Augustin a reçu plus de lumière qu'aucun autre depuis les apôtres , pour con-

noître l'esprit de la loi nouvelle, et les obligations essentielles du chrétien. Saint Chrysostôme fournit des tours merveilleux pour aller au cœur. Il faut lire saint Jérôme pour bien expliquer l'Écriture.

XXXI.

Il ne faut jamais se lasser de puiser dans ces sources. Un rhéteur, un sophiste débite ses imaginations ; le prédicateur emploie les sentiments des Pères. La religion n'est pas son ouvrage ; il la reçoit, il la transmet telle qu'il l'a reçue.

XXXII.

A la lecture des Pères on peut joindre celle des plus excellents auteurs. Les uns réveillent l'imagination et la fertilisent, les autres élèvent l'esprit ou fortifient le raisonnement. Il en est qui forment le goût et qui apprennent à peindre les mœurs. On trouve dans les auteurs pathétiques le secret de remuer. Mais les

plus utiles sont ceux qui excitent le zèle ,
et qui communiquent l'onction.

XXXIII.

La grande étude du prédicateur est celle du cœur humain. On la fait à toute heure et dans toute occasion. Il échappe au cœur des traits qui le peignent dans la conduite extérieure ; mais il garde des affections secrètes qu'on pénètre avec peine ; l'art consiste à les déplier.

CHAPITRE V.

Des mœurs.

I.

L'IDÉE de l'orateur , chez les païens mêmes , renfermoit celle de l'homme de bien. Nous n'avons garde de l'en exclure. La réputation de vertu est le plus insinuant de tous les exordes.

II.

La qualité d'honnête homme ne suffit pas au prédicateur, il faut encore qu'il ait de la piété: c'est l'onction qui enseigne. Elle coule du sentiment intérieur des choses de Dieu. D'un cœur desséché il ne sort que des paroles mortes, privées de l'esprit de vie.

III.

Le prédicateur doit être pénétré des vérités qu'il veut persuader. Si le cœur n'anime la voix, elle n'est qu'un airain sonnante. Les bonnes choses doivent se dire avec sentiment; et on ne dit rien de touchant, si l'on n'est touché.

IV.

La seule voix d'un homme persuadé par avance, et qu'on croit saint, réveille des idées pieuses, et donne du poids à ses

paroles. Son exemple a déjà prouvé que le bien est possible. Où la raison n'a plus à délibérer, le préjugé entraîne.

V.

Le cœur a des oreilles pour le langage du cœur. Celui de l'esprit a un accent tout différent. On ne s'y méprend guères. Le maître intérieur parle, et en même temps se fait entendre.

VI.

C'est peu d'avoir dans ses recueils les plus grands sentiments de l'Écriture et des Pères, il faut les avoir dans son cœur. Les lumières ébauchent la conversion, la piété vive et tendre l'achève.

VII.

Le monde ne se contente pas d'une vertu médiocre dans celui qui le prêche.

Il veut qu'irrépréhensible il puisse dire comme l'Apôtre : *soyez mes imitateurs.*

VIII.

L'auditeur n'aime pas la voie de discussion. Un exemple qui décide est plus de son goût, et nul exemple n'est plus à sa portée, que celui du prédicateur même. Le peuple ne craint point de s'égarer en suivant celui qui le précède dans la voie du salut.

IX.

L'exemple forme des idées du bien, plus distinctes que la parole. La vie du prédicateur reprend sans offenser, elle convainc sans parler. Que dans cette nécessité de donner l'exemple, il craigne cependant d'affecter les œuvres trop éclatantes.

X.

L'univers fut converti par un petit nombre d'ouvriers simples, grossiers,

qui cherchoient Dieu. Aujourd'hui des orateurs en foule , qui se cherchent eux-mêmes , ne convertissent personne.

XI.

Un homme avide de gloire ne persuade pas l'amour du mépris. Celui qui est attaché à ses intérêts n'inspire pas le détachement. On prêche mal la mortification , vivant dans la mollesse.

XII.

Le prédicateur est le censeur du siècle ; on ne lui pardonneroit pas d'en suivre les maximes, d'en avoir les manières. On dégoûte plus sûrement du monde , quand on en est dégoûté.

XIII.

Plus le prédicateur prouve l'obligation qu'on a de régler ses mœurs , plus il se condamne lui-même , si les siennes sont

décriées, chacun lui renvoie les traits qu'il lance. L'auditeur prévenu s'indigne contre celui qui ne fait pas ce qu'il dit.

XIV.

Le prédicateur attentif aux mouvements que Dieu excite dans son cœur, les fait passer plus aisément dans celui des autres. Ce sont des impressions, dont il a éprouvé la force : la grâce qui les a fait naître continue de les animer.

XV.

S'il se pouvoit, le prédicateur ne devoit écrire que dans ces heureux moments, où, par une étude faite en esprit de prière, le cœur se remplit d'onction. La source des expressions est alors sanctifiée. Dieu se sert de ces pieux ouvriers pour écrire sa loi dans les cœurs : d'une autre main les traits seroient défigurés.

XVI.

L'éloquence évangélique tient de l'inspiration , elle perce par des traits vifs , elle remue , elle entraîne. L'élégance du discours en peut souffrir; mais n'importe, si le zèle fait sentir à l'auditeur que c'est Dieu qui parle.

XVII.

Les talents les plus rares ne sont jamais mieux cultivés que par la prière. Les Pères , chargés d'affaires, prioient long-temps , et prêchoient souvent.

XVIII.

La prière attire cet esprit intérieur , qui agit sur les cœurs , pendant que la doctrine du salut frappe l'oreille. Le prédicateur rempli de cet esprit a le don de le transmettre. En vain on plante, on arrose , si l'Esprit saint ne donne l'accroissement.

XIX.

L'intention du prédicateur doit être pure. Quel abus de rapporter une œuvre aussi sainte à des fins profanes, à la réputation , aux honneurs , à un vil intérêt ! Nulle autre fin que la gloire de Dieu , et le salut des hommes.

XX.

Pour peu que le ministre laisse apercevoir que ses vues sont humaines , il perd toute créance. On juge qu'il pense moins à faire régner Jésus-Christ qu'à s'établir lui-même.

XXI.

Dieu distingue les bons prédicateurs d'avec les mauvais, non pas au talent, ni même au succès , mais à la pureté de l'intention. Seroit-il supportable , que la

fin du prédicateur fût contraire à celle du sermon.

XXII.

En étudiant son sermon , il doit étudier son cœur , lui demander s'il est pénétré de ce qu'il prépare pour les autres , et se dire à soi-même, ne serois-je qu'une trompette qui anime au combat: ne combattrai-je jamais à mon tour ?

XXIII.

Il n'arrive que trop , que l'étude du prédicateur est sèche pour lui même : il ne voit dans ses réflexions que les besoins d'autrui ; c'est un vase qui ne retient rien de la liqueur qu'il épanche.

XXIV.

Le zèle que la piété allume est prudent. Le temps de certaines vérités n'est pas toujours venu. Il faut attendre que les

conjonctures qui les rendent suspectes ou odieuses , soient changées.

XXV.

Il est aussi des occasions où le prédicateur doit dire la vérité , quelque dure qu'elle paroisse : le Maître en a usé ainsi en parlant aux docteurs de la loi. L'amour de la paix n'autorise pas toujours le silence ; autrement il n'y auroit jamais eu de martyr de la vérité.

XXVI.

Toutes les fois qu'on monte en chaire , il faudroit se proposer un objet particulier ; l'extirpation d'un vice , l'exercice d'une vertu , l'abolition d'un abus , l'établissement d'une pratique pieuse.

XXVII.

Dans un ministère qui donne le titre de maître , il faut être en garde contre

l'orgueil ; se défier de son esprit , de ses talents , de ses intentions , de son travail ; mettre toute l'espérance de l'œuvre dans celui qui opère sur le cœur.

XXVIII.

Si le succès enfle , les difficultés découragent. La foi vient au secours ; elle corrige l'enflure par l'humilité , et relève l'abattement par le zèle.

XXIX.

Le prédicateur doit être affectionné à l'auditeur , et le paroître non par des expressions flatteuses , qui avilissent le ministère , mais par la vivacité du zèle. Par cet art l'Apôtre sut adoucir ses corrections. Rien ne déplaît de la part de ceux qui nous aiment.

XXX.

Le jeu , les festins , la fréquentation du sexe sont des délassements interdits au

prédicateur. Il y perd la réputation et la ferveur , souvent même la grâce.

XXXI.

Ce n'est pas seulement dans la chaire qu'il est ministre évangélique : cette dignité le suit partout ; partout il doit en remplir les devoirs. Les œuvres de charité seront son délassement.

XXXII.

Séparé du monde par la retraite , détaché de lui-même par l'humilité et par la mortification , élevé par la prière et la contemplation , il fait ses délices de l'étude et de la pratique de la loi de Dieu.

XXXIII.

Il prend à l'autel , auprès de Dieu , les intérêts du peuple , pour soutenir ensuite dans la chaire , et devant le peuple , les intérêts de Dieu. C'est un ange qui , à

l'aide de l'échelle mystérieuse , entretient un commerce continuel entre le ciel et la terre. Il embrasse en secret la croix, prêt à lui rendre en public , s'il est besoin, un témoignage de sang.

CHAPITRE VI.

De la mémoire.

I.

RIEN de plus nécessaire pour le succès d'un sermon que la mémoire. Un sermon bien appris paroît bon , quoiqu'il ne soit que médiocre ; et s'il est bon , il paroît excellent.

II.

S'il n'est point de défaut qui frappe tant l'auditeur que le défaut de mémoire , il n'en est point non plus qui le fatigue davantage. Il souffre toute la peine que

le prédicateur s'est épargnée en se négligeant.

III.

Le prédicateur qui a négligé d'apprendre , paie bien chèrement le plaisir de sa paresse. C'est un triste sort que celui d'un orateur qui hésite. Dans la nécessité de penser toujours à ce qu'il va dire , il ne pense jamais à ce qu'il dit.

IV.

Une mémoire qui travaille , contraint l'action , et ôte l'inflexion à la voix. La liberté du barreau reproche à la chaire tant de contrainte. Heureux qui , s'abandonnant à la vivacité de son zèle , peut parler toujours avec dignité!

V.

Il y a plusieurs inconvénients à se reposer sur sa facilité. On court risque de

languir , jusqu'à ce que l'imagination soit échauffée. On dépend de son humeur , de sa santé , du temps. Si toutes ces choses ne concourent , on ne peut se contenter soi-même , encore moins contenter les autres.

VI.

Pour être régulier et uniforme , il faut donc apprendre par cœur. Cette peine tourne au profit du discours : on lui donne quelque perfection nouvelle chaque fois qu'on le répète. S'exempte-t-on de cette gêne , on s'expose à bien des défauts , et surtout à l'inégalité.

VII.

Le soin d'apprendre par cœur a encore un avantage. La mémoire se remplit d'expressions , de tours , de pensées développées , qui se présentent sans peine , quand on est dans la nécessité de parler sur-le-champ.

VIII.

On a tort de dire , que cette sujétion ralentit le zèle ; mieux on possède sa matière , plus on est en état de l'animer. On est plus concis , plus juste , plus pressant. La prononciation d'un discours bien appris est insinuante ; elle cache mieux l'art , et fait croire la composition plus naturelle.

IX.

L'étude trouve les expressions propres , qui se présentent rarement dans la chaleur de l'action. D'ailleurs , on n'a pas le temps de voir le foible de ce qu'on hasarde sur-le-champ , ni de s'en déguster.

X.

Quand un discours est exact et fini , la mémoire s'y fixe plus invariablement. Il faut être satisfait de sa composition ,

pour se résoudre à l'apprendre. L'esprit se rebute de ce qui ne le contente pas , et y revient avec peine. Heureux ceux qui sont charmés de leurs productions ! Leur confiance aide leur mémoire.

XI.

Celui qui parle sur-le-champ est ordinairement diffus , languissant , sujet aux redites , se perd en digressions , dit de chaque chose ce qu'il en sait , sans ordre et sans rapport au sujet. Les pensées se noient , pour ainsi dire , dans un déluge de paroles.

XII.

On doit surtout bien apprendre les détails : ils se soutiennent moins que les principes ; et chacun est capable d'en juger. Tout ce qu'on sait parfaitement , se dit avec une liberté qui impose ; et l'on se rend maître de l'esprit des autres , quand on est maître du sien.

XIII.

Pour prévenir les frayeurs que peut causer l'infidélité de la mémoire, il faut se remplir de l'autorité du ministère. On est en chaire pour reprendre, pour enseigner ; c'est à l'auditeur à trembler. Le prédicateur craindra-t-il le jugement d'un homme, qui doit soumettre le sien aux vérités qu'il annonce !

XIV.

Ceux que le prédicateur craint le plus sont les moins à craindre : un bon esprit est toujours indulgent. Pour peu que le discours soit raisonnable, il le goûte, et ne s'étonne point d'une infidélité de mémoire, dont le plus habile n'est pas exempt.

XV.

La hardiesse et la facilité de s'énoncer sont les ressources des mémoires infidèle-

les. Il y a néanmoins des auditeurs qui ne s'accoutument pas d'un discours produit sur-le-champ. Leur oreille faite à l'harmonie de la composition , est blessée pour peu qu'on détonne.

XVI.

Le plus grand secours de la mémoire est l'analyse du discours , et l'enchaînement des matières. L'harmonie des phrases et leur longueur servent aussi. Les pages multipliées , et les *alinéa* trop fréquents la fatiguent et la brouillent. On l'aide encore par la diversité de l'écriture , par l'inégalité des marges , par des traits bizarres , qui ont rapport au sens.

XVII.

On peut se faire une mémoire locale , fixant à des tableaux , à des autels , à des piliers , chacune des parties dont un point est composé , et les unissant toujours à ces objets durant l'étude.

XVIII.

L'attachement servile à ses expressions seroit périlleux: il faut être hardi à en substituer d'autres, pour ne pas hésiter, et plus encore pour n'être pas réduit à se taire.

XIX.

La mémoire est un don de la nature, où l'art a peu de part. Pour la perfectionner, il n'est d'autre moyen que l'exercice.

XX.

Qui pourroit se gêner à relire tous les jours un de ses sermons, se trouveroit dédommagé de sa peine au temps qu'il faut les prononcer.

XXI.

Les Pères n'ont pas improuvé d'apprendre et de prononcer les sermons d'au-

trui : le zèle justifie ce vol. Si les plagiaires pratiquent ce qu'ils enseignent , ils donnent ce qui leur est devenu propre.

CHAPITRE VII.

De l'action en général.

I.

LES sens sont les premiers juges du sermon. On doit les gagner par ce qui est sensible , par l'air , le geste , la voix. La prononciation donne au discours un mérite qu'on n'y sent plus quand on le lit.

II.

Si l'action est capable de cacher les défauts de la composition , on a grand tort de la négliger. On se rend utile à l'auditeur , en lui épargnant tout ce qui pourroit le choquer : content des manières , il ne pensera plus qu'aux choses.

III.

Il n'est pas défendu de concerter l'action , pourvu que ce soit moins pour plaire que pour instruire et pour toucher. La chaire a ses bienséances et ses règles ; le bon sens veut qu'on les garde , et la piété ne s'y oppose pas. On observe celles de la grammaire et de la logique ; pourquoi négligera-t-on celles qui concernent l'action ?

IV.

Les hommes apostoliques peuvent avoir négligé ces règles : la plénitude du Saint-Esprit leur tenoit lieu d'art , de méthode. Cet heureux temps n'est plus ; mais si les manières sont différentes , la fin est toujours la même.

V.

Voudroit-on interdire à l'éloquence sacrée des moyens innocents , dont l'élo-

quence profane se sert avec succès ? La charité a droit sur ce que la cupidité usurpe.

VI.

On peut étudier son action dans le cabinet , en chaire il n'y faut plus penser. C'est alors le temps de s'occuper entièrement du sujet , et des fins sublimes du ministère.

VII.

Il doit paroître dans l'action une liberté entière : elle supplée quelquefois aux raisons ; et l'on a vu des saints convertir par leur extérieur mortifié , et par le pathétique de leur action , des auditeurs qui n'entendoient pas seulement leur langage.

CHAPITRE VIII.

De l'Air.

I.

L'AIR et la représentation de l'orateur sont des expressions vives , qui parlent aux yeux. De même que le langage, elles ont leurs beautés et leurs défauts : on en prescrit les règles. La plus générale est d'éviter l'affectation. Partout ailleurs odieuse et méprisable , elle est ici criminelle.

II.

L'air d'un homme persuadé persuade. Cet air quelquefois dangereux est toujours utile , quand il est employé pour la vérité et pour la piété.

III.

Quelque vives que soient les pensées

et les expressions, l'air en augmente la vivacité. Sans lui elles agissent plus lentement, et frappent moins l'imagination.

IV.

L'air majestueux, animé par le zèle, sert merveilleusement au ministère; surtout quand il est soutenu de génie, de science, d'élocution, et d'une grande réputation de piété.

V.

Un extérieur trop avantageux peut nuire au ministère; il donne plus d'admiration qu'il ne répand d'onction. Si l'auditeur en est frappé, il oublie celui qui envoie, et ne s'occupe que de celui qui est envoyé. La parole de Dieu doit être écoutée indépendamment de ce qui est de l'homme.

VI.

L'extérieur le plus convenable au pré-

dicateur est celui qui rappelle mieux l'idée d'un ministère évangélique. La simplicité, l'humilité, l'austérité sont mieux empreintes sur un extérieur médiocre.

VII.

En des hommes négligés se voit quelquefois une éloquence d'action, dont on ne sauroit rendre raison, et qui cependant entraîne. Le zèle qui les anime fait disparoître ce qui pourroit choquer : on n'est frappé que de la vérité qu'ils annoncent.

VIII.

L'air fastueux rebute. L'auditeur veut être ménagé ; et quelque vil que soit un auditoire, c'est un corps toujours respectable. L'orgueil, et la fierté qui en est l'expression, sont à la persuasion des obstacles invincibles. La modestie y arrive plus sûrement.

IX.

On a de la peine à voir en chaire un prédicateur trop arrangé : un peu de désordre dans sa manière fait plus d'honneur. Le respect de la religion change le goût de l'auditeur le plus mondain , et lui fait regarder comme bagatelle ce qui n'est que bagatelle ; il veut que chacun se sente de sa profession.

X.

En chaire l'air agréable est hors de sa place , surtout sous un habit d'humiliation et de pénitence. Une douceur affectée n'y convient pas mieux. L'austérité , ou du moins la gravité doit prévaloir dans le ministère ainsi que dans le temple ; la croix prévaut sur tous les ornements.

XI.

Il faut éviter l'air chagrin. L'auditeur

n'est pas content, quand l'orateur ne paroît pas l'être lui-même.

XII.

L'air de confiance nuit à la persuasion ; on croit qu'au défaut de bonnes raisons, on veut payer d'assurance. L'orateur ignorant se délecte à enseigner ce qu'il vient d'apprendre ; l'habile ne peut s'imaginer que ce qu'il dit puisse être ignoré. Il débite avec modestie les endroits même les plus travaillés de son discours.

XIII.

Il sied bien d'être un peu timide. La timidité ne se trouve guère sans la modestie : et la modestie rehausse l'éclat du mérite. J'aimerois mieux trembler devant l'auditeur que de le braver. Les plus grands maîtres n'ont jamais parlé en public sans quelque frayeur.

XIV.

Une hardiesse tempérée ne déplaît pas, lorsqu'elle s'accroît insensiblement dans la suite du discours , par le progrès du zèle, et par la chaleur de l'action.

XV.

Quand la timidité vient de défiance , et qu'elle ôte la liberté de la prononciation , on la réprime par l'idée du personnage qu'on soutient. Que doit craindre le ministre du Très-Haut , qui enseigne ses voies , qui annonce ses volontés par son ordre , et revêtu de son autorité ?

XVI.

La dévotion de l'orateur doit se peindre dans ses yeux : elle montre qu'il respecte son ministère. Si son intérieur en est dépourvu , cet extérieur y supplée à

l'égard de son auditoire , et lui sert à lui-même de leçon.

XVII.

Les yeux doivent se tourner modestement sur tout l'auditoire. Si le regard est trop fixe , il embarrasse ; s'il est trop vague , il n'intéresse point.

XVIII.

L'auditeur doit voir d'un même coup d'œil les yeux , la bouche , la main de l'orateur , agir de concert , et lui dire la même chose , chacun à sa manière.

XIX.

Les manières sont faussés , quand elles font dans l'esprit de l'auditeur le contraire de ce que le prédicateur s'est proposé.

XX.

Il est aisé de définir l'air de la chaire ,

mais il est difficile d'enseigner les moyens de se le donner. On ne peut en juger soi-même , qu'en l'étudiant dans le miroir. Outre que cette étude convient peu au ministère apostolique , c'est qu'elle ne produit ordinairement qu'un air affecté. Il ne reste donc que de consulter des amis sûrs , et de se former sur leurs avis.

XXI.

L'air consiste dans la situation et dans le mouvement de tout le corps. Tout doit parler dans le prédicateur, tout doit frayer le chemin aux projets de son zèle.

XXII.

L'immobilité dans tout le corps rend l'action froide et ennuyeuse : la trop grande agitation est indécente , il faut chercher un milieu entre ces deux extrémités. Assis , on établit, on développe les principes , on narre , s'il en est besoin.

Debout , on apostrophe , on presse , on anime les endroits qui doivent remuer et toucher.

XXIII.

La tête trop relevée marque arrogance ; trop baissée , ou négligemment penchée , c'est ou langueur , ou timidité , ou dévotion affectée : la modestie met dans sa vraie situation.

XXIV.

La tête par ses divers mouvements admire , méprise , accorde , refuse , s'indigne , ou compâtit. Elle doit être en tout de concert avec la main.

XXV.

Le visage est ce qu'on observe le plus dans l'orateur : toutes les passions y jouent leur rôle. Il est de tout pays et de toute langue : les plus ignorants y savent lire. On y reconnoît la dévotion, la dissipa-

tion , la joie , la tristesse , la colère , la compassion. Il doit s'assujétir au sujet , et faire sentir , ou deviner les mouvements de l'âme.

CHAPITRE IX.

Du Geste.

I.

LE geste est en quelque sorte à la parole ce que la parole est à la pensée : il lui donne un corps , et la fait sentir , même aux sourds. Tout l'extérieur aide à la parole , la main quelquefois y supplée.

II.

Chaque mouvement de l'âme a un geste qui lui est propre. La main appelle , congédie , supplie , menace , assure les choses par serment ; et c'est par des mouvements

relatifs et proportionnés à ceux de l'âme, que la main produit tous ces effets.

III.

Le geste doit se former naturellement, et suivre la parole sans étude. L'art n'y doit avoir part, que pour le remettre dans le naturel. Il faut y travailler dans le particulier : en public il n'est plus temps d'y penser.

IV.

Un geste trop régulier ne sied point à un prédicateur. L'intérêt qu'il prend aux grandes choses dont il parle, demande en lui une espèce de désordre. Les mouvements pathétiques sont au-dessus de la régularité de l'action.

V.

La gesticulation violente donne l'idée d'un déclamateur : le prédicateur, qui ne l'est point, doit éviter de le paroître.

VI.

L'exorde semble interdire le geste. L'auditeur, livré à l'attention, n'a besoin d'aucun mouvement qui la réveille; s'il s'en échappe quelqu'un, il est aussitôt rétracté: et le bonnet à peine avancé annonce seulement l'importance de la matière, et l'intérêt que l'orateur y prend.

VII.

Il y a une sorte de mécanique pour le geste, à laquelle le prédicateur doit avoir attention. Régulièrement le geste que fait la main droite, part du côté gauche, et va se terminer du côté droit. La main gauche accompagne souvent la droite. On ne se sert de la gauche seule, que pour exprimer des rebuts ou des mépris. Ni l'une ni l'autre ne doit être portée plus haut que l'épaule.

VIII.

La main doit distinguer les actions , mais non pas les représenter. Il seroit indécent d'imiter l'action d'un escrimeur, d'un joueur d'instrument, ni toute autre. On trouve même à redire que l'on fasse des comptes ou des énumérations sur les doigts. Dans les gestes , les doigts ne doivent point être trop écartés.

IX.

Le geste ne doit pas être vague , ni venir après coup. La main se repose avec bienséance sur la poitrine , ou sur la chaire. Les gestes outrés sont plutôt des convulsions , que des mouvements d'éloquence. Les transports , dont les anciens donnent des règles , étoient plus propres au théâtre , qu'à la tribune. La chaire les souffriroit encore moins.

CHAPITRE X.

De la voix.

I.

LA voix encore plus que le geste , est l'interprète des pensées : elle remue les passions. L'âme se laisse prendre par l'oreille ; et la fiction des chaînes d'or qui la captive , a sa réalité.

II.

Dans un sermon elle doit être plus haute et plus harmonieuse que dans l'entretien familial. Sans s'asservir scrupuleusement aux règles de la musique , il faut néanmoins avoir un sentiment naturel des tons.

III.

La monotonie est à la voix ce qu'est

le défaut de variété au style. Elle ennuie, elle assoupit, et ne parvient guère à la persuasion. On pourroit l'éviter, en trouvant un milieu entre le ton de la déclamation et celui de la conversation.

IV.

Selon le sujet et l'occasion, la voix doit former des accents doux ou rudes, gais ou plaintifs, coulants ou entrecoupés, familiers ou emphatiques. L'orateur ne doit point néanmoins sortir de son naturel. Un homme doux seroit ridicule, s'il affectoit un ton fier et menaçant.

V.

La voix sonore, douce et flexible se fait écouter avec plaisir : elle déplaît quand elle est sourde, aigre, ou cassée. Il faut prendre le meilleur ton, comme on choisit le meilleur tour.

VI.

On doit s'étudier à une prononciation distincte et articulée, qui fasse sonner toutes les syllabes. L'essentiel, le principal soin est de se faire entendre aisément et entièrement.

VII.

On n'écoute pas long-temps ce qu'on n'entend qu'avec difficulté. Le sens échappe si l'application est toute au son des paroles. L'orateur qui peine en prononçant fait souffrir son auditeur.

VIII.

Le bon accent est celui qui ne fait pas sentir le pays de l'orateur.

IX.

La meilleure prononciation est celle

qui n'a rien d'affecté. Ce n'est pas tomber dans l'affectation, que d'appuyer sur les dernières syllabes.

X.

La prononciation doit être majestueuse, sans emphase : l'articulation exacte, et le beau son de la voix produisent cette majesté.

XI.

Pour bien articuler, il faut savoir la valeur des consonnes, le vrai son des voyelles, leur élision, la quantité des syllabes, placer l'accent où il faut, aspirer à propos, doubler ou adoucir certaines lettres.

XII.

La volubilité de la langue a ses grâces, pourvu qu'elle ne soit point outrée. Une prononciation trop rapide fatigue l'auditeur ; celle qui est trop lente le dégoûte.

L'orateur languissant ressemble à un malade qui se traîne.

XIII.

Quoique la vitesse plaise plus que la lenteur, cependant elle convient moins à la chaire, rien n'y sied mieux que la gravité; et l'avis que donnoit un ancien, d'enrayer, est dans l'Église plus utile qu'au barreau.

XIV.

Cette trop grande rapidité nuit encore au fruit du ministère. Le moyen de persuader, ou d'instruire ceux à qui on ne donne pas le loisir d'entendre? Les éclairs ne servent qu'à augmenter les ténèbres, et l'on ne se mire pas dans les torrents?

XV.

L'étendue de l'auditoire est la mesure de la voix. Il suffit de l'élever jusqu'à la

portée de l'auditeur le plus reculé. Il est à souhaiter qu'elle soit assez pleine , pour remplir le vaisseau sans effort.

XVI.

La contention de la voix ne sauroit durer : elle fatigue également l'auditeur et l'orateur. Une voix naturelle et distincte se fait mieux écouter , et plus longtemps.

XVII.

L'importance du ministère veut autre chose que du bruit. Les cris et les clameurs ne plaisent qu'à un peuple grossier , mis en mouvement par le son des trompettes et des tambours.

XVIII.

Le ton de déclamation étourdit ; celui de la conversation s'insinue. On peut crier au village , mais dans la ville il faut parler.

CHAPITRE XI.

De la véhémence.

I.

LA véhémence ne consiste pas dans une contention forcée de la voix et du geste, mais dans un sentiment intérieur, qui naît de l'impression que fait le sujet sur l'âme de l'orateur. Si cette impression est forte, elle se montre assez. Quand on est peu touché des choses, on ne parle pas, on récite.

II.

L'action pathétique est un préjugé de sincérité. Prêcher d'un air froid une forte morale, c'est donner à croire qu'on n'en est pas persuadé, ou qu'on se console de laisser l'auditeur tel qu'il est.

III.

On parle avec feu, quand on s'intéresse à ce qu'on dit, et qu'on y veut intéresser l'auditeur : ce n'est rien de lui parler, s'il ne sent que c'est à lui qu'on parle.

IV.

La parole simple et unie fait entendre la pensée ; mais la parole véhémence et figurée communique les sentiments. Si celui qui ne pense point n'est pas en état d'enseigner, celui qui ne s'émeut point ne sauroit émouvoir.

V.

Les sujets que le prédicateur traite, méritent bien qu'il s'y affectionne. La sainteté de la religion, les devoirs du culte, les mystères du Réparateur, la pureté de la morale, la perfection de l'homme chrétien, la nécessité et l'opé-

ration de la grâce , les fins dernières , etc. Quoi de plus intéressant ?

VI.

Un air tranquille , serein , résigné , ce semble , à la réprobation de l'auditeur , ne convient point au zèle. L'homme apostolique se montre attendri , touché , passionné ; on le voit pénétré de l'importance de son ministère. S'il est véritablement frappé , il faut qu'il le paroisse.

VII.

Il faut cependant étudier son génie. Monsieur de Bellai voulut imiter la manière lente de prêcher de saint François de Sales : il gâta tout , et par l'avis du saint , il reprit la rapidité qui lui étoit naturelle.

VIII.

Trop de justesse et d'exactitude dans les pensées et trop d'ornement dans le

style éteignent le feu de l'action. Où l'esprit brille , on ne croit pas volontiers que le cœur ait beaucoup de part.

IX.

Il est plus aisé au prédicateur d'être véhément , qu'à l'avocat. Au barreau l'autorité réside dans celui qui écoute ; à l'église , elle est dans celui qui parle. Celui-ci est poussé par le zèle , l'autre est retenu par le respect. L'avocat est à l'instant critiqué , relevé , contredit ; le prédicateur n'a personne qui lui réplique.

X.

Quelquefois le prédicateur manque de feu , lorsqu'il croit en avoir trop : il se persuade que l'auditeur a pensé et senti comme lui. Qu'il le consulte , il sera désabusé , si la réponse est sincère.

XI.

L'auditeur qui n'est pas en garde se laisse entraîner à la véhémence : elle ne donne pas le temps aux objections , et l'acquiescement prévient l'examen des preuves.

XII.

D'autres fois l'auditeur ne sent rien de l'agitation que le prédicateur se donne. Si cette agitation est outré , le froid de l'auditeur augmente et va jusqu'au dégoût. La discrétion accompagnera la véhémence , si elle part d'un bon zèle.

XIII.

Les vérités que le prédicateur annonce le rendent souvent terrible ; il a plus de pécheurs à effrayer , que de justes à encourager ; tel est l'air prophétique ; la conversion commence par la crainte.

XIV.

On se laisse emporter dans l'action plus aisément qu'on ne s'y modère. Le commencement ne demande pas de véhémence ; l'auditeur est alors attentif. Si l'on veut émouvoir trop tôt, on n'émeut point. Le feu consumé sans nécessité manque au besoin ; employé à mesure qu'on avance , il réveille l'attention ralentie.

XV.

La véhémence est puérile dans un sujet froid, et devant un auditoire où il ne faut que peu d'action. Les grands mouvements placés à propos sont précédés d'un peu de lenteur : elle leur donne du relief.

XVI.

L'orateur doit modérer son feu sur ce qu'il veut rendre méprisable. Le dédain est assez piquant, pour faire impression.

XVII.

Jamais le prédicateur ne doit prendre feu pour son intérêt, à moins qu'il ne s'agisse de sa foi. Si elle est devenue suspecte, ce n'est pas sa personne qu'il doit défendre, mais la vérité. En toute autre occasion, la meilleure apologie est le silence.

XVIII.

On peut être véhément, sans courir à perte d'haleine, et en désordre : le guide d'un grand peuple marche à pas lents. L'auditeur doit sentir que le prédicateur contraint son zèle.

XIX.

Dans l'orateur on supporte plus volontiers la trop grande rapidité, que la lenteur. Un fleuve rapide fait plus de plaisir à voir qu'un étang paisible.

XX.

Le silence gardé plusieurs heures avant le sermon sert à la véhémence. L'orateur chargé d'une matière long-temps méditée s'empresse de s'en délivrer.

SECONDE PARTIE.

DU SERMON.

CHAPITRE PREMIER.

Du sujet, et des différents genres de prédication.

I.

C'EST aux orateurs sacrés que l'éloquence fournit les matières les plus importantes à traiter, les choses les plus touchantes à dire, les mouvements les plus passionnés à pousser.

II.

Au barreau que de minces sujets! Dans la chaire tout y est grand, jusqu'à l'exactitude qu'on y recommande dans les choses les plus petites en apparence. De

ce verre d'eau froide qu'on demande à la charité, sort une flamme qui allume le désir de la récompense éternelle.

III.

La majesté de Dieu et ses perfections, l'économie de sa providence, les traits de sa justice, les œuvres de sa miséricorde, les mystères de Jésus-Christ, les opérations de sa grâce, la pureté de sa morale, sont la matière ordinaire des sermons.

IV.

Dans cette auguste abondance peut-on se détourner à d'autres sujets moins intéressants, et moins nécessaires? On ne parle pas assez souvent en public, pour épuiser ces grandes matières.

V.

Quand on a de grandes choses à dire, et qu'on les a méditées, pour peu que

l'on ait de génie , l'on est toujours éloquent. Indépendamment du tour et de la manière , les grands sujets ont leur majesté. C'est de l'or en masse ; la main de l'ouvrier ne sauroit lui ôter son prix.

VI.

Un sujet simple , vulgaire , intelligible aux plus grossiers , ne laisse pas d'être grand ; c'est l'avantage de la religion , de n'avoir rien de médiocre. Elle est majestueuse même dans sa simplicité.

VII.

Le choix du sujet dépend assez de l'orateur. Il doit préférer à ceux qui sont susceptibles de grands ornements , et qui font triompher l'éloquence , ceux qui instruisent , qui ont plus de force , et qui répandent plus d'onction. L'utilité de l'auditeur règle ce choix.

VIII.

Chaque prédicateur peut avoir des matières favorites , conformes à son génie et à son talent. Tel réussit à effrayer , qui échoueroit à inspirer de la confiance.

IX.

On doit cependant éviter d'effrayer mal-à-propos. On nuit beaucoup à la vertu , quand on ne la représente pas aimable.

X.

La morale ne doit pas dominer partout : quelquefois elle n'est qu'accessoire. La piété ne s'occupe pas toujours de la correction des mœurs. Le chrétien s'oublie quelquefois lui-même , pour se perdre heureusement en Dieu , et dans les mystères de Jésus-Christ.

XI.

Le prédicateur ordinairement suppose les vérités capitales sans les prouver. La preuve feroit peu d'effet si elle n'étoit très-forte et très-convaincante. Telles sont l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, et la réalité de l'enfer. Si on en donne quelques preuves, il faut qu'elles ne paroissent pas préméditées, et qu'elles portent dans l'esprit une lumière vive et qui pénètre. Des preuves foibles et mal tournées font naître l'envie de contredire, et donnent prise aux libertins.

XII.

Les fidèles sont plus persuadés par la foi de ces grandes vérités, que convaincus par les raisons. Le simple exposé affermit l'âme simple, elle s'en tient à la notion des termes. On croit assez les grands mystères; mais on les conçoit dif-

ficilement, et on les explique avec encore plus de peine.

XIII.

Le peuple n'est guère à portée des sujets de contemplation, des plus hauts degrés de la perfection chrétienne. Les discours qui en traitent, l'ennuient, le découragent. Le sujet doit être proportionné à la capacité de l'auditeur.

XIV.

La diversité des sujets est renfermée dans cette énumération de l'Apôtre, instruire, reprendre, exhorter, consoler. Partout il faut avoir un but et y tendre.

XV.

Les trois genres de l'éloquence se trouvent employés dans la chaire. Le délibératif, lorsqu'on exhorte à renoncer aux maximes du monde, et à embras-

ser celles de l'Évangile ; le judiciaire , quand on reprend les plaisirs déréglés ; le démonstratif, en relevant la patience des martyrs , la pénitence des confesseurs , la consécration des vierges.

XVI.

Le pathétique domine dans les discours moraux , l'onction dans les mystères, l'élégance dans les panégyriques. Les mouvements y doivent être pourtant plus chrétiens que fleuris.

§. I.

De l'homélie.

I.

La prophétie, dans le sens du nouveau Testament, est le don d'expliquer l'Écriture, selon l'analogie et la règle de la foi, sans y employer l'érudition grammaticale.

II.

L'homélie, qui est cette sorte de prophétie, est une explication simple et pieuse de chaque partie de l'évangile, ou de l'épître du jour. Les Pères ont expliqué les livres de l'Écriture dans toute leur étendue, avec l'exactitude du dogme et avec l'onction de l'exhortation. Y auroit-il un inconvénient de les imiter ?

III.

Il nous reste d'eux moins de sermons que d'homélie. Il n'en reste point des successeurs immédiats des apôtres; leurs ouvrages se réduisent à quelques lettres et à des apologies. Leurs discours étoient courts, familiers, sans étude, souvent inspirés. Le don des miracles dans les prédicateurs, et la piété des auditeurs suppléaient à l'art. Pendant les persécu-

tions on tiroit l'instruction des souffrances.

IV.

L'homélie porte avec soi une bénédiction apostolique. Expliquez votre évangile, l'auditeur sera content. Une homélie quoique foible , passera pour un sermon médiocre , et des homélies médiocres ont mis le ministre au rang des bons prédicateurs.

V.

Les homélies seront plus goûtées des gens de bien , que les discours réguliers ; mais elles seront moins courues. Elles nourriront plus la piété , qu'elles ne confondront le vice.

VI.

On y change quelquefois de matière à chaque verset. La diversion seroit importune , si le prédicateur , détourné de ses

idées , n'étoit , par-là , utilement fixé à celle du Saint-Esprit .

VII.

Dans l'homélie il faut d'abord marquer le temps , l'occasion , et les autres circonstances du sujet de l'évangile ; donner l'intelligence du texte ; rendre raison de l'application qu'en fait l'Église ; expliquer les usages de l'ancienne loi , et le rapport qu'elle avoit à la nouvelle ; enfin ne passer rien d'obscur sans l'éclaircir.

VIII.

Si le texte est clair , l'explication est inutile. Il ne faut alors que des réflexions presque toujours morales , quelquefois dogmatiques , rarement naturelles et physiques , jamais critiques , à moins qu'elles ne naissent du sujet , et qu'elles ne soient utiles aux gens de lettres.

IX.

Dans les paraboles, qui souvent sont le fond de l'homélie, on ne développe la lettre, que par rapport à l'esprit. Il faut moins s'attacher aux circonstances historiques, qu'au dessein de la parabole. Dès qu'on en a montré le but on en néglige la lettre.

X.

Ce seroit une pratique utile et agréable aux fidèles de leur expliquer ce qu'ils ont le plus ordinairement à la bouche pour louer Dieu, l'oraison dominicale, le symbole des apôtres, certains psaumes. Les réflexions qu'on en tireroit se représenteroient quand ils le récitent.

XI.

Dans l'homélie il ne faut pas prétendre épuiser son sujet, la longueur en seroit

ennuyeuse. Souvent sans forcer le sens , on réduit tout l'évangile à un seul sujet et à une division régulière.

XII.

Les évangiles de toute une année ramènent les mêmes événements , et presque les mêmes termes. De tous les sens qu'on leur donne , il n'en est qu'un qui soit juste et véritable : on ne doit jamais s'en départir. Les redites sont du style de l'Écriture. L'Esprit saint s'en est servi pour inculquer les vérités.

XIII.

Le pasteur qui auroit composé trois cours d'instructions , pour trois années , pourroit se borner là et les rendre périodiques. Il ne doit pas craindre que l'auditeur les rappelle , et s'en dégoûte. Lui-même a besoin de temps pour les apprendre de nouveau. Ces discours par la

suite deviennent plus forts ; et étant mieux appris , ils ont plus de grâce , et font plus d'impression.

§. II.

Du discours moral.

I.

L'Évangile est plus attaqué par la corruption des mœurs, que par l'erreur. Aussi les prédicateurs sont plus appliqués à exhorter à la vertu , et à s'élever contre le désordre , qu'à dogmatiser , ou à controverser.

II.

Tous les devoirs de la vie chrétienne sont du ressort du prédicateur. Ne pourroit-il pas s'étudier à les faire , en divers temps , passer tous en revue ?

III.

Il choisit sa matière selon les besoins

les plus pressants. Ordinairement la destruction des vices précède l'établissement des vertus. Il faut détruire Babylone avant que d'élever Jérusalem.

IV.

Le sujet le plus nécessaire des sermons est la pénitence. Les prophètes l'ont prêchée, Jésus-Christ l'a prêchée aussi, et l'Écriture traite de fauxdocteurs ceux qui craignent de l'annoncer.

V.

On porte efficacement à la pénitence en montrant combien les jugements de Dieu sont terribles, et différents de nos préjugés; quel est le malheur d'une âme qui a perdu son Dieu, et quel sera son désespoir de l'avoir perdu sans ressource; jusqu'où va l'extravagance d'un homme qui méprise l'éternité, l'énormité du péché, le prix du sang d'un Dieu, etc.

VI.

Ces sujets effrayants sont suivis de consolation , dès qu'on fait voir au pécheur que la vertu qu'il regarde comme son ennemie est au contraire son bonheur , le remède à ses maux , la source de sa joie.

VII.

Soit qu'il y ait plus de facilité , soit qu'on suive l'usage , on s'attache plus aujourd'hui à traiter un sujet particulier et unique , qu'à expliquer toutes les parties d'un évangile , qui en présente souvent plusieurs.

VIII.

Ne pourroit-on pas continuer de prêcher contre un vice jusqu'à ce qu'on l'eût détruit ? Les Pères l'ont ainsi pratiqué. Saint Ambroise fait plusieurs discours de suite contre l'usure. Saint Chrysostôme ne se lasse point d'invectiver contre la

colère , d'exhorter à l'aumône. Saint Augustin poursuit un abus tant qu'il en reste un seul vestige.

IX.

Le dimanche et les fêtes on peut embrasser plusieurs sujets , afin d'avoir lieu de censurer plusieurs vices. L'ouvrier n'entend la parole de Dieu que ce jour-là ; chacun y doit trouver ses besoins.

X.

L'avent ne proposant d'évangile qu'aux dimanches , on est libre sur le choix des sujets : il faut s'attacher aux plus pathétiques. Autrefois le public exigeoit , que tous les sermons fussent rapportés à un plan général , et proposés sur le même texte. Aujourd'hui le prédicateur n'est plus asservi à cette contrainte : tout sujet est bien reçu , s'il est bon et bien traité.

XI.

Entre les sujets d'un avent , ceux-ci furent autrefois goûtés, et seroient encore traités utilement aujourd'hui. Les maximes de l'Évangile opposées aux maximes du monde , les vérités capitales du christianisme, les prétextes de la cupidité détruits, les vertus chrétiennes et les vices contraires ; les signes de la prédestination et de la réprobation , l'usage des sacrements , la nécessité de la pénitence et ses propriétés , les caractères du pécheur , du pénitent et du juste , les excès et les défauts des pensées , des paroles , des affections et des actions , les vertus cardinales , les fins dernières , le décalogue , l'oraison dominicale , le sermon sur la montagne , le douzième chapitre de saint Paul aux Romains avec les trois suivants.

XII.

La morale trouve partout sa place. On

pourroit même en faire le corps du discours au jour d'un mystère , ou de la solennité d'un saint , si la fête n'est pas locale.

XIII.

Les prophètes , destinés à publier la grandeur de Dieu , à prédire l'avènement du Messie , à figurer les mystères de sa vie et de sa mort , ne laissoient pas de censurer vivement les prévarications de la loi.

§. III.

Des conférences par demandes et par réponses.

I.

Le dialogue est une des meilleures méthodes dont on puisse se servir pour instruire. Les anciens les plus habiles l'ont employé. La vivacité de son action a des charmes ; et tel qui n'y étoit venu que par

curiosité, s'en est souvent retourné instruit et touché.

II.

Cette manière d'enseigner nous vient de la nature. Les vieillards des premiers siècles, dépositaires de la religion, en racontoient les faits; les jeunes gens leur faisoient des questions, et ils y répondoient. Les Écritures ont voulu consacrer cet usage, en avertissant d'interroger toujours les anciens.

III.

Jésus-Christ entra en conférence sur le culte et sur la loi, non-seulement avec ses disciples, mais encore avec les pharisiens et les hérodiens. Saint Paul ne refusa pas de répondre à des philosophes stoïciens, ni même à des épicuriens. Les dialogues familiers ont fait la prédication des solitaires dans les laures et dans les déserts.

IV.

Le succès des conférences en prouve l'utilité. Le peuple y accourt. Son goût doit décider de ce qui lui convient.

V.

Les demandes ne doivent être ni courtes, ni sèches. L'interlocuteur doit mettre la question dans son jour , et l'auditeur au fait ; et il n'est pas fâché d'étendre son rôle ; et son personnage lui fait plus de plaisir.

VI.

Les questions seront à propos , si le sujet les amène , si elles lient les matières, si elles font attendre à l'auditeur de nouveaux éclaircissements.

VII.

Comme la conférence tend à rendre la

matière qu'on traite plus intelligible , et à guider l'esprit de l'auditeur , celui qui répond doit répéter la demande , et la mettre , s'il est besoin , dans un plus grand jour.

VIII.

Dans la réponse le sens et le style même doivent se soutenir. Il est plus ordinaire , mais il n'est pas plus permis de se négliger dans les conférences que dans les sermons.

IX.

Les questions morales doivent ordinairement rouler sur les prétextes que la cupidité oppose au devoir. L'objection et la réponse intéressent également l'auditeur : chacun croit être dans le cas , et cherche en soi-même à le résoudre.

X.

La proposition d'un cas de conscience

circonstancié ne convient pas dans un sermon. Dans la conférence elle est à sa place , et l'auditeur en attend la solution avec empressement.

XI.

On ne doit pas rougir d'y faire les questions les plus simples. L'interlocuteur y fait le personnage du peuple dont l'ignorance est plus grande qu'on ne s'imagine ; et en fait de religion , des personnes de distinction sont souvent peuple.

XII.

Le dialogue peut aisément devenir puéril. Il faut éviter cet écueil avec un soin religieux ; le caractère de la chaire est sérieux , la plaisanterie en est bannie. Agréable sur le théâtre , amusante dans la conversation , elle seroit ici sacrilège. Elle ôteroit au prédicateur l'autorité et l'onction , à l'auditeur le recueillement et la componction. Les mœurs chrétiennes

proposent un modèle qui a pleuré, et qui n'a jamais ri.

§. IV.

Des mystères.

I.

Aux jours consacrés par l'Église à méditer les mystères et à les adorer, c'est une infidélité au ministre de ne pas s'y arrêter, pour les développer. L'Apôtre veut qu'il soit puissant pour exhorter dans la saine doctrine.

II.

En prêchant les mystères, on doit d'abord en faire respecter les ténèbres. Si les vérités de la religion étoient bien évidentes, elles ne feroient pas l'objet de la foi.

III.

Cette obscurité des mystères est dans

l'Écriture une espèce de silence que Dieu garde encore. C'est aux pasteurs d'en donner l'intelligence, autant qu'il est possible : ils font entendre plus distinctement ce que le simple fidèle ne croyoit que confusément.

IV.

L'explication d'un mystère n'est pas moins utile à la piété chrétienne, qu'une exhortation morale : elle a même plus d'onction. Il n'est pas moins nécessaire de croire et d'adorer, que de vivre régulièrement et saintement. Qui parleroit de l'incarnation comme saint Cyrille d'Alexandrie et saint Léon, seroit écouté et feroit du fruit.

V.

On a traité les mystères dans ces derniers temps avec beaucoup d'onction. De saints personnages, il n'y a pas un siècle, en ont parlé, en ont écrit en hommes

inspirés. On a médité leurs ouvrages, on les a goûtés avec fruit, les âmes contemplatives s'en sont nourries, et, pour ainsi dire, engraisées.

VI.

D'autres, par des tours clairs et débarrassés des épines de l'école, et à la portée du peuple, ont facilité la créance de ces hautes vérités, et ont tiré de ces grands principes de religion, des morales propres aux besoins des auditeurs.

VII.

La méthode des sermons sur les mystères, c'est d'en exposer la lettre, d'en pénétrer l'esprit, de montrer les desseins que Dieu a eus de les faire honorer par des pratiques religieuses, d'exciter des affections, d'inspirer ces dispositions; qui en font recueillir le fruit.

VIII.

De l'exposition du mystère se tirent les obligations qu'il impose aux fidèles. On fait voir que les mœurs doivent être conformes à la créance. La morale est d'autant plus naturelle et plus pressante, que le mystère lui sert de preuve. L'esprit instruit gagne le cœur.

IX.

Dans ce genre de prédication le mystère doit être le capital du sermon ; la morale y est accessoire , et amenée en second. Ne faire qu'un discours de morale à l'occasion de quelques circonstances du mystère , c'est frustrer l'auditeur de l'instruction qu'il a droit d'attendre , et le laisser dans l'ignorance de sa religion. Dans un temps où la foi est si affoiblie , une exposition un peu étendue des mystères est aux prédicateurs un devoir d'état.

X.

Dans cette exposition l'orateur doit se donner une élévation qui , par la solidité, la décision et l'éloquence, confonde le libertinage , et fasse respecter la religion.

XI.

Partout le prédicateur doit s'attacher à faire connoître Jésus-Christ et à le faire aimer. C'est la religion de cette vie ; tout s'y rapporte au Médiateur. On dit beaucoup de choses de Dieu créateur , de sa providence , de sa bonté , de sa justice ; mais on ne parle pas assez de Dieu rédempteur.

XII.

Jusques dans les discours purement moraux, et dans les panégyriques mêmes, la méthode est utile et pieuse , de montrer en Jésus-Christ les dispositions et les vertus qu'on loue et qu'on recommande.

§. V.

Des panégyriques.

I.

Pour remplir l'attente des auditeurs , il faut louer les saints aux jours qui sont consacrés à les honorer. L'éloge de leurs bonnes œuvres, mises dans leur jour , est une morale qui instruit et qui touche. Elles montrent la vertu possible et facile : c'est l'Évangile pratiqué.

II.

Il vaut mieux insister sur les moyens qui les ont sanctifiés , que sur les actions qui les ont rendus célèbres. En montrant les voies qu'ils ont tenues , on en ôte les épines , et l'on prouve qu'on peut y marcher après eux.

III.

Le peuple ne connoît guère d'autre

sainteté, que la sainteté miraculeuse. Il faut lui faire estimer la foi vive sans prodige, la piété uniforme et constante sans éclat extérieur. Des miracles peuvent être sans vertu, et la vertu peut être sans miracles.

IV.

Le véritable merveilleux de la vertu est d'y marcher d'un pas égal, de pratiquer les petites choses comme les grandes, de se préparer aux grandes par la fidélité aux plus petites, d'animer les unes et les autres par une grande charité.

V.

Les panégyriques des saints doivent être comme leur vie, sérieux, graves, édifiants. Le style doit porter ces caractères. Le véhément et le familier n'y conviendroient pas.

VI.

Il entre dans le dessein du panégyri-

que une espèce de pieuse ostentation ; l'orateur doit donc le porter au plus haut degré de beauté. Les instructions ordinaires peuvent être simples , mais les éloges doivent être magnifiques.

VII.

Une statue parfaite n'honore pas moins l'ouvrier , que le héros qu'elle représente. Cette gloire néanmoins ne doit pas être l'objet du panégyriste. Qu'il envisage seulement celle de Dieu et l'honneur du saint.

VIII.

C'est une préférence odieuse de louer un saint en déprimant les autres , et de ne les faire entrer dans son tableau que comme des ombres. Peut-on savoir la mesure de cette charité , qui fait tout le mérite de leurs œuvres ?

IX.

Dans un panégyrique régulier , la mo-

rale doit être semée avec choix et amenée par les vertus et les actions qu'on loue.

X.

Il y a deux sortes de panégyriques : le fond de l'un est historique , et la morale s'y place par intervalles ; le fond de l'autre est moral , et se justifie par les actions du saint.

§. VI.

Des vêtures et des professions.

I.

La consécration des vierges , ou leur renoncement solennel au monde , est une des plus célèbres cérémonies de la religion. Elle est ordinairement accompagnée d'un discours d'apparat.

II.

Le symbole le plus marqué de ce re-

noncement est l'échange des habits du siècle avec le sac de la pénitence. L'Église joint à cette action plusieurs prières ; les prédicateurs peuvent en développer le sens et l'appliquer.

III.

Ils trouvent dans ce changement un fonds abondant de réflexions. Les habits mondains sont les pompes de Satan , le levain de la vanité , l'attrait de l'impureté. L'Église , dans ses bénédictions , appelle celui de la religion la livrée de l'humilité et du mépris du siècle , l'ornement de la chasteté , la parure des vierges sages , le gage du vêtement de la gloire.

IV.

Ces sortes de discours s'adressent tantôt aux personnes qui se consacrent , tantôt aux assistants. On y donne des avis aux uns et aux autres ; les réflexions répandues et entremêlées dans toutes les

parties du sermon , les intéressent tous également.

V.

Tout y roule sur les peintures du monde et de la religion. On représente la corruption du siècle , ses illusions , sa perfidie , ses périls , ses peines, ses chagrins ; raisons puissantes de le fuir.

VI.

Qui conçoit bien les obligations du chrétien , et la difficulté de les remplir dans le monde , fait aisément sentir aux autres les avantages de l'état religieux. Dans le siècle l'accomplissement des vœux du baptême est difficile ; il est aisé dans la religion ; le détail des trois vœux en donne la preuve.

VII.

Comme ces seconds vœux ne sont que

des moyens d'accomplir les premiers, le prédicateur montre d'abord en passant à sa prosélite les devoirs indispensables du chrétien. On entreprendroit inutilement d'élever l'édifice de la perfection, sans avoir jeté ce fondement.

VIII.

Le prédicateur présume que, dans le lieu de retraite qu'on a choisi, s'est conservé ou rallumé le premier esprit : que les exercices y sont réglés et fervents ; et il approuve qu'on ait préféré la communauté la plus sainte à la plus commode.

IX.

On donne une grande idée de la vie religieuse, non par des louanges outrées dont l'orgueil se nourrit, ni en rabaisant un état moins parfait ; mais en expliquant les avantages d'une vie toute céleste dans un corps fragile et mortel.

X.

On expose à la personne qui vient s'offrir, les motifs de son action, les périls du monde, la facilité de se sauver dans la retraite, le désir de la perfection, le silence, l'obéissance, le renoncement à tout et à soi-même, l'amour de la pauvreté, l'exercice de la pénitence.

XI.

On s'étend sur les réflexions qui affermissent la vocation, qui enracinent la piété, qui préparent à toutes les vertus religieuses, qui font tout entreprendre et tout souffrir pour le salut, qui ôtent à la mortification, à l'obéissance, aux humiliations ce qu'elles ont d'affreux pour la nature.

XII.

On ne cache pas les peines de l'état

religieux ; mais on en découvre les adoucissements. On fait voir que les principaux exercices de piété sont des obligations, dont le siècle n'exempte point. Retraite, prière à des heures réglées, lectures pieuses, uniformité de conduite, habit simple et modeste, éloignement des délices, amour de la pauvreté et de la pénitence ; ce sont des devoirs de tout état.

XIII.

On montre quel est l'esprit de la règle ; et on exhorte à la garder selon cet esprit, qui donne la vie, et non-seulement selon la lettre, qui tue.

XIV.

On prévient sur les défauts qui peuvent se rencontrer dans les cloîtres. La pente au murmure, aux rapports, aux divisions, l'envie, la médisance, la duplicité, la flatterie, la facilité à prendre tout de travers, le désir de parvenir aux

charges et de dominer , la propriété des pensions et des meubles , la propriété affectée , la dissipation , le recueillement et le silence négligé , le temps perdu au parler , les ris immodérés , les liaisons séculières.

XV.

On représente la tiédeur comme la plaie la plus funeste de l'état religieux. On exhorte à persévérer avec ferveur , à transmettre fidèlement la régularité dont on a le dépôt , à ne pas regarder en arrière , à ne point s'attirer le mépris que le monde fait de ceux qui , après l'avoir quitté , lui rendent leur affection.

XVI.

On fait admirer aux assistants le courage de la personne qui se dévoue , et le prix de son sacrifice. On les exhorte à demander à Dieu qu'il couronne son œuvre , qu'il consume la victime par les

ardeurs d'une vraie piété. On leur inspire l'amour de cet heureux état ; on les enlève, s'il se peut , au monde.

XVII.

Si l'auditeur ne parvient pas à ce renoncement courageux , il s'anime du moins à se dépouiller du vieil homme , à se revêtir du nouveau , à suppléer au dépouillement par le détachement , à renouveler les vœux du baptême , et à y conformer sa vie.

§. VII.

Des oraisons funèbres.

I.

Après la mort , c'est le temps de louer les hommes s'ils sont louables. L'édification des auditeurs est le but de ces éloges ; la vérité en est la mesure.

II.

La religion ne souffre pas qu'à la face des autels , au milieu des saints mystères, on fasse le panégyrique d'un homme qui a toujours mal vécu. La probité ne le souffre nulle part. A chaque mot l'auditeur indigné contrediroit en secret ces injustes louanges.

III.

L'oraison funèbre n'est pas un art profane , où sans égard à la vérité et à la religion , on consacre les fausses vertus des grands , et l'abus de la grandeur même. La flatterie qui est partout lâcheté, devient dans la chaire un attentat , un sacrilège.

IV.

C'est une espèce de mensonge de ne dire la vérité qu'à demi , et vouloir rendre louable un homme plein de défauts ,

sous le voile de quelques bonnes qualités. L'orateur exact , et d'une conscience tendre , regarde ces discours comme des écueils non-seulement de l'éloquence , mais plus encore de la piété et de la sincérité. Il prend le parti de se taire.

V.

Les vertus d'un grand méritent cependant l'hommage d'un éloge public. Plus il a été grand , plus il a trouvé d'obstacles , et plus sa piété a été solide : son exemple a fortifié les autres dans les jours de péché.

VI.

Comme il est surprenant que les personnes simples et foibles opèrent de grandes choses pour Dieu , il ne l'est pas moins que les puissants du monde soient exacts dans les simples pratiques de la religion , et cette exactitude doit être louée.

VII.

Si celui dont on loue les vertus a eu des défauts marqués, il ne faut pas les dissimuler. L'orateur les laisse entrevoir, en implorant sur son héros la miséricorde divine, et en inspirant aux auditeurs la défiance de leur propre foiblesse.

VIII.

Quand la perte du héros est récente et sensible, la douleur parle elle-même; une tristesse majestueuse se répand sur le discours et se diversifie par les mouvements et par les figures.

§. VIII.

Des controverses.

I.

Les controverses tiennent plus de la dissertation que du sermon. Elles de-

mandent beaucoup d'ordre, de netteté, de précision et de force; plus de faits que de raisonnements, les faits étant la principale preuve de la religion.

II.

Les difficultés qui naissent sur les vérités de la religion, en sont aussi des preuves, loin d'être des marques de fausseté. Le fidèle forme sa croyance sur la décision de ces vérités, pendant que le libertin s'en forme une sur les mêmes difficultés, que son peu de lumière ne sauroit dissiper.

III.

Les catholiques et les hérétiques conviennent de la nécessité de croire pour être sauvé. C'est sur l'examen des articles de foi, que les hérétiques se séparent; et c'est à ce premier pas d'égarement qu'on doit les arrêter. Il faut leur prouver qu'il

n'appartient à aucun particulier de faire cet examen, et que le moyen sûr, universel et uniforme, est de s'en rapporter à l'autorité de l'Église toujours visible dans la société des fidèles et dans la succession des pasteurs.

IV.

Évitez dans les controverses l'ostentation et l'aigreur. On ne ramène point ceux qu'on rabaisse ou qu'on indispose; ils n'en conçoivent que plus d'aversion. Notre désir, disoit saint Ambroise, n'est pas de vaincre les hérétiques, mais de les guérir.

CHAPITRE II.

Du texte.

I.

SOIT qu'on fasse le sermon sur le texte, ou qu'on cherche un texte après avoir fait le sermon, le texte doit renfermer le sujet, ou y avoir un rapport naturel et littéral. On seroit choqué d'un début où le sens de l'Écriture se trouveroit forcé.

II.

Si le texte est allégorique, l'application en sera obscure, au moins longue et forcée: il faudra y arriver par un long circuit. La brièveté de l'exorde ne permet pas ces développements étendus.

III.

La traduction du texte doit être sim-

ple et fidèle. Il n'est pas encore temps de paraphraser, ni de faire des applications.

IV.

Il est bon que la division soit renfermée dans le texte, ou en termes formels, ou par des conséquences aisées à tirer; autrement le texte seroit trop vague.

V.

Le texte qui fait allusion au nom est puéril, si l'allusion n'est consacrée par l'Écriture, comme dans le nom de Michel, *Qui est semblable à Dieu.*

VI.

L'ancien Testament fait l'éloge de plusieurs saints; on l'applique heureusement aux saints du nouveau. L'Ecclésiastique est une source de textes de ce goût, parce que c'est un recueil d'éloges-

CHAPITRE III.

De l'exorde.

I.

ON faisoit autrefois deux exordes, l'un pour conduire à l'invocation, et l'autre pour préparer à la division. Aujourd'hui l'on se contente d'un seul pour abréger, et pour éviter, dès l'entrée, des idées différentes.

II.

Le succès d'un discours dépend souvent du début : on ne revient pas aisément des premières impressions, soit bonnes soit mauvaises.

III.

L'orateur s'égaré quelquefois dès le

premier pas : il transporte ses auditeurs loin du sujet , et ne les ramène qu'après avoir abusé de leur attention. Ces surprises leur déplaisent ; ils veulent qu'on vienne promptement au fait , et qu'on les y mette.

IV.

L'exorde doit uniquement renfermer le sujet , le montrer par les endroits les plus intéressants , le faire bien entendre. Si dès l'entrée la netteté manque , l'auditeur marchera toujours à tâtons.

V.

L'exorde , pour être clair , doit être simple , sans figure , sans métaphore , ne proposer qu'une seule pensée , ne développer qu'une vérité. On s'attend qu'il explique le texte ou qu'il l'applique.

VI.

L'exorde est juste , s'il est uni au corps

du discours , s'il est tiré du fond du sujet, s'il y conduit par un rapport nécessaire. Il seroit hors d'œuvre , si on pouvoit le retrancher , sans faire tort au discours.

VII.

Il est des occasions où il faut entrer brusquement en matière. L'auditeur ne souffriroit pas une longue avenue sur un sujet qu'il a présent , et dont il est tout occupé.

VIII.

Nul endroit du discours ne demande tant d'exactitude , ni tant de politesse que l'exorde , nul n'étant occupé d'un plus grand sang froid , ni plus examiné. Dans la situation tranquille de l'auditeur , un tour trop figuré lui déplairoit. Les exordes passionnés sont périlleux , et doivent être rares.

IX.

L'exorde doit être court, et laisser à l'esprit sa vigueur pour d'autres parties plus nécessaires. Tout est foible, tout est rebutant pour une attention fatiguée.

X.

L'exorde ne doit pas être trop brillant. Le plus beau jour a si peu de clarté quand il commence à paroître, qu'il tient encore de l'obscurité de la nuit. Il faut tendre au beau, mais par degrés.

XI.

On ne doit pas en commençant prendre un essor qu'on ne pourra soutenir dans la suite, ni promettre des richesses qu'on n'a pas le moyen de donner. Le sage proportionne sa dépense à son fonds.

XII.

Il est inutile de prévenir l'auditeur sur les qualités du discours qu'on va faire ; sur l'ordre , sur la netteté , sur la force , etc. Il en va juger par lui-même.

XIII.

L'exorde montre le sujet sans amplification , sans preuve. Dans la morale il insinue l'horreur , la tristesse , la compassion , la résignation , la paix , selon la matière du discours. Dans le panégyrique c'est un portrait en petit.

XIV.

Il doit faire estimer le sujet , sans qu'il paroisse qu'on le vante. L'auditeur veut être ménagé : la modestie le gagne.

XV.

L'invocation fait aujourd'hui la dis-

inction des sermons d'avec les discours de piété plus familiers. Tout s'y réduit à demander les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge. On ne sauroit y apporter trop de simplicité.

XVI.

Si l'éloge de la sainte Vierge se présente naturellement, on peut l'y placer en peu de mots; l'auditeur ne donne pas le loisir de l'étendre.

CHAPITRE IV.

Des compliments.

I.

LE consentement unanime des auditeurs à condamner les compliments dans la chaire devoit être un arrêt pour les proscrire : c'est pour eux qu'on parle ;

c'est à leur jugement qu'on doit s'en rapporter.

II.

La chaire où on loue Dieu et les saints ne doit servir qu'à rabaisser les hommes en qui la concupiscence vit encore. Tout autre usage est profane.

III.

Le mérite d'un homme vivant doit être bien grand et bien reconnu pour pouvoir être loué dans un lieu si saint. Si la louange est bien fondée, ou elle fait de la peine, ou elle donne de la vanité; si elle est fautive, elle insulte à la vérité sur son trône.

IV.

Ne peut-on se dispenser de faire un compliment: que ce soient des vœux au ciel, des actions de grâces à l'auteur de tous les dons; qu'enfin il paroisse moins une louange, qu'une exhortation à bien

faire. Une seule pensée délicate et pieuse peut en fournir la matière.

V.

Dans ces morceaux l'orateur travaille en petit. Les traits y sont presque imperceptibles, et semblent plutôt cacher les vertus, que les montrer. Il suffit qu'on sache en gros qu'on a complimenté.

VI.

Sous un sens caché, mais qui s'entend, on peut exprimer des leçons respectueuses : la louange est plus honorable, et moins vague.

VII.

Rien ne choque plus l'auditeur que d'entendre un prédicateur qui se loue. Il ne lui permet pas seulement les apologies si ce n'est en matière de foi.

CHAPITRE V.

De la division du sermon.

I.

LE prédicateur ne pourroit-il pas quelquefois s'affranchir de la servitude des divisions? Faut-il qu'il promette toujours tout ce qu'il veut donner? Les Pères ne s'y sont pas assujétis. Ils proposoient leur sujet et conduisoient leurs discours jusqu'à la fin, sans en distinguer les parties.

II.

Si un seul point doit remplir le temps, il est inutile d'en proposer plusieurs, pour s'asservir à la division: pourquoi exciter la curiosité de l'auditeur sur des choses qu'on n'a pas le loisir de lui dire?

III.

La méthode des divisions , inconnue aux anciens , est aujourd'hui presque indispensable : l'auditeur veut des pauses dans le discours ; il s'y délasse , et il se rend capable d'un renouvellement d'attention.

IV.

L'homélie n'exige ni ne rejette les divisions. Il est des évangiles , qu'on réduit aisément à l'unité du sujet , et à des partitions justes. Tels sont ceux de l'enfant prodigue , de la samaritaine , du mauvais riche.

V.

La division montre tout le sujet , et le partage avec des termes nets et précis. L'art du prédicateur est d'écarter tout ce qui peut la rendre ambiguë. Elle doit être si aisée à saisir , qu'un esprit médiocre ne

puisse s'y méprendre, et que tous s'accordent à penser la même chose.

VI.

Les membres de la division doivent se rapporter à un tout, sans quoi ils ne sauroient faire ce plaisir d'unité qui fait goûter la proportion des parties.

VII.

Un point ne rentre pas dans l'autre, et les diverses parties épuisent le tout. On peut bien donner jour à la division par différents tours; mais c'est une affectation puérile de la rebattre par des expressions synonymes.

VIII.

La division qui se fait par l'antithèse n'a pour l'ordinaire qu'un faux brillant; et souvent un membre rentre dans l'autre.

IX.

Si la division est fondée sur une allégorie , on perdra le temps à l'expliquer , ou bien elle demeurera obscure ; et cette obscurité se répandra sur tout le discours.

X.

La division qui se fait par proposition , contente l'esprit : celle qui se fait par épithète est moins solide. Si les propositions sont composées , elles ouvrent un champ plus vaste à l'orateur.

XI.

Les raisons capitales qui appuient une vérité , les qualités d'une vertu , les moyens de l'acquérir , les difformités d'un vice , les moyens de l'éviter , les prétextes dont la cupidité se couvre , sont presque toutes les divisions des discours de morale.

XII.

Dans le panégyrique , la division se tire des états différents du saint , des vertus qui le caractérisent , de certaines extrémités opposées qu'il a su allier , des rapports qu'il a au personnage de l'Écriture à qui on le compare , etc.

XIII.

Lorsqu'on explique les mystères , rarement fait-on servir la division à en prouver la vérité ; on la suppose comme constante. S'il convient de la prouver , que ce soit avec une habileté non commune.

XIV.

On y prend pour division la lettre et l'esprit du mystère , les circonstances qui l'accompagnent , les fruits qu'on en doit recueillir , le dessein de Dieu et la correspondance de l'homme , les merveilles

qui y éclatent , les vertus qu'on y découvre, les vices qui y sont opposés.

XV.

C'est une perfection des divisions que le premier point soit un degré pour venir au second , et que celui-ci confirme l'autre , et enchérisse. Dans le discours il faut de temps en temps ramener le sujet qu'on y traite pour ne point s'écarter.

XVI.

On n'affecte plus aujourd'hui de cacher sa méthode , on fait sentir plus d'une fois l'analyse du discours. Cette clarté conduit à la conviction , ou du moins à l'instruction. Si, pour mieux surprendre , l'art déguise ses finesses , ce ne doit être que dans les mouvements et dans les figures.

XVII.

Les subdivisions aident à l'ordre. Ce-

pendant, trop marquées n'ôtent-elles pas l'embonpoint du discours ? Elles mettent en morceaux ce qui doit être présenté comme des membres entiers.

XVIII.

On distribue un sermon comme on fait aujourd'hui une maison, dont les appartements vont en enfilade. Les subdivisions sont comme autant de portes ouvertes, qui laissent entrevoir toute la pièce, et qui donnent envie de tout voir plus distinctement.

CHAPITRE VI.

De la disposition.

I.

ON peut comparer les discours oratoires à des ouvrages d'architecture ; ils tirent leur force et leur beauté de la symétrie.

Des monceaux de pierres et des arbres entassés , ne sont ni des maisons ni des navires.

II.

Il y a une éloquence de choses : elle est indépendante des expressions. Elle résulte de l'ordre général de la pièce , de l'arrangement des preuves , et de la liaison des parties.

III.

On ne peut pas dire que la beauté du discours vienne de la beauté de quelques endroits , où l'orateur aura épuisé tout son art et tout son feu ; mais bien de la convenance des parties entr'elles , et de leur rapport avec le tout. C'est un corps d'ouvrage où tout se tient, parce que tout est lié et bien assorti. L'enchaînement des choses par elles-mêmes est tout autre que celui des transitions recherchées.

IV.

Une imagination féconde offre d'abord une foule d'idées que le jugement fait trier. Il fait un retranchement sévère du superflu. L'abondance fait obscurité. Le blé trop épais verse, ne mûrit pas.

V.

Il est dangereux d'employer ce qui se présente sur-le-champ, et ce qui n'a pas été médité. La nouveauté éblouit, et fait souvent goûter ce que la réflexion méprise.

VI.

Dans le feu de la composition, oubliez la méthode des préceptes ; ce qu'ils prescrivent est quelquefois ce qu'il faut éviter. L'orateur doit traiter son sujet en maître : il ne court pas après l'éloquence ; elle le suit.

VII.

La disposition trace le dessein ; elle dresse l'ordre du discours ; elle arrange les preuves , établit , éclaircit , prouve , détaille , tire des conséquences , fait des objections , les résout , poursuit dans ses faux-fuyants l'aveu qui se refuse.

VIII.

Le discours est arrangé, si toutes les parties s'entretiennent de façon que les premières conduisent aux secondes, celles-ci aux suivantes ; et que la dernière rappelle tout, et laisse dans l'esprit une idée entière du sujet.

IX.

Les propositions et les preuves doivent être disposées, s'il est possible, comme celles des géomètres ; les dernières supposent les premières. Toutes dépendent

de principes évidents , d'où elles suivent par une conséquence nécessaire.

X.

Les meilleures raisons se mettent les dernières ; ainsi le discours va toujours croissant. Les plus fortes preuves ne sont pas toujours celles qui ont le plus de succès. J'appelle donc meilleures celles qui font plus d'impression, qui intéressent davantage , ou que l'auditeur saisit plus aisément et dont il est plus frappé.

XI.

La bonne éloquence ne laisse pas de souffrir des petits vides , et des inégalités. Le peintre affoiblit certains endroits du tableau pour en relever d'autres. Tout n'est pas os et nerfs dans le corps humain.

XII.

Que l'ordre du discours soit assez mar-

qué , pour être aperçu par l'auditeur habile , et attentif : il veut voir où on le mène ; mais pour le vulgaire on court risque de l'ennuyer , si on lui fait tout prévoir. Pour lui moins de lumière et plus de mouvement.

XIII.

Trop de scrupule sur l'arrangement n'appartient qu'aux orateurs médiocres ; les maîtres de l'art franchissent ces barrières, et se mettent en liberté. La magnificence dédaigne les petits ornements ; et pour elle un beau désordre vaut plus qu'une justesse étudiée.

XIV.

On ne doit guère ajouter aux subdivisions d'autres partitions sensibles : ce qu'on hâche trop se réduit à rien. Par là on seroit toujours dans les thèses, rien ne seroit poussé , et le détail viendrait

trop tard. L'usage présent veut des subdivisions ; on ne doit ni les refuser ni en trop mettre.

XV.

Usez rarement de transitions triviales. Que les choses naissent les unes des autres , et se tiennent par un sens voisin , dont l'esprit saisisse le rapport sans étude. Des pierres bien taillées s'unissent sans ciment.

XVI.

Dans certaines propositions composées on passe si heureusement d'un membre à l'autre , qu'à peine on les a tous développés , que le sujet est rempli. Les transitions s'y présentent sans recherche.

XVII.

La longueur du discours doit être réglée par l'attente de l'auditeur , par l'usage et le besoin du sujet. Il faut se tenir

en garde contre le plaisir de se faire écouter. Le prodigue donne trop, et le libéral donne assez. Celui qui ne peut se borner, ne sait pas composer.

XVIII.

On présume trop de croire qu'on puisse être écouté sans ennui au-delà du temps ordinaire. L'auditeur a sa mesure de patience ; quand elle est donnée, il n'en faut plus exiger. Un vase plein ne reçoit plus rien ; ce que vous y versez est perdu. On sort chagrin et fatigué d'un discours trop long, comme d'un songe fâcheux.

XIX.

Dans un sermon il vaut mieux retrancher qu'ajouter, et tendre toujours à être court. Ce qui n'est que passable, paroît pitoyable à l'auditeur fatigué. D'ailleurs c'est un grand soulagement et pour la mémoire et pour la poitrine, qu'un quart

d'heure épargné sur un discours d'une heure.

XX.

Il ne faut ni moins d'art , ni moins d'attention , pour retrancher ce qu'il n'est pas à propos de dire , que pour employer ce qu'il faut dire. Les Pères disoient de leur temps ce qui ne conviendrait pas à celui-ci. Notre langue même demande des égards , que n'exigeoit pas la leur.

XXI.

Il y a des irrégularités dans le dessein, dans la disposition , dans les preuves , dans le style même, qu'on peut appeler des fautes habiles. On est éloquent si l'on persuade , quoique sans régularité. La négligence a quelquefois son habileté et ses vues.

XXII.

Le jugement fait discerner ce qu'il faut taire , ce qu'il faut exprimer, ce qu'on

doit étendre , ou seulement montrer en passant , ce qui convient au temps , au lieu , aux personnes : le sens naturel juge de ces choses. L'art ne peut non plus le régler , que régler le goût et l'odorat.

XXIII.

On ne parle bien qu'autant qu'on parle à propos. Les règles de l'éloquence, aussi-bien que ses ornements , sont sous la direction de la prudence, qui applique tout selon le sujet et l'occasion. L'orateur est bien habile, qui n'a jamais rien avancé de contraire à la fin.

XXIV.

Il faut conduire aux vérités par degrés. Les apôtres parloient d'abord de Jésus-Christ comme d'un homme envoyé de Dieu. La divinité du Messie étoit une conséquence de ce principe , parcequ'il se l'attribuoit sans usurpation. Ils établissoient les faits , et les faits amenoient le dogme.

CHAPITRE VII.

Des principes.

I.

UN sermon sans principe seroit un édifice sans fondement. Des principes solidement établis disposent l'auditeur à passer les conséquences.

II.

Ce qu'on pose pour principe doit non-seulement être constant, mais passer pour tel. Quelque solide que soit une opinion, il ne faut pas la donner pour règle, si elle peut être contestée.

III.

Sur les matières qui partagent les écoles, le prédicateur ne prend point

parti; il respecte tout sentiment, et ne décide rien d'indécis. Il n'a pas le même intérêt qu'avoit saint Paul à Jérusalem, de diviser ses auditeurs.

IV.

Si quelque proposition a choqué dans un sermon, le prédicateur peut la ramener dans un autre. Mais que l'explication ne sente ni la justification, ni l'apologie, sauf la foi. Sa modération doit aller jusqu'à supprimer ce qui pourroit l'avoir offensé lui-même.

V.

Il y a des principes si clairs, qu'on perdrait le temps à les prouver; on supposerait que l'auditeur ignore ce qu'il ne peut ignorer. S'il y en a qui aient besoin d'être éclaircis, on s'y arrête, mais peu; l'auditeur attend autre chose. Souvent on s'y étend trop, faute de génie pour en sortir.

VI.

Quand le prédicateur s'est ainsi longtemps tenu sur les principes, sans descendre aux conséquences pratiques, l'auditeur revenu à soi, se souvient qu'il a été frappé d'idées abstraites, et c'est tout; il n'en fait aucune application à ses besoins.

VII.

D'autre part, les conséquences trop tôt tirées, et poussées dans un détail qui fait tout le sermon, jettent le prédicateur dans des redites; les mêmes moralités reviennent : les traits qui peignent les mœurs ne sont pas infinis.

VIII.

Un principe proposé d'un tour sentencieux fait impression, et on le retient; les sentences sont les proverbes des hon-

nêtes gens, comme les proverbes sont les sentences du peuple.

IX.

Il faut ne rien surfaire , ne rien outrer. Prêchez simplement l'Évangile , qui ne présente que croix , vous serez assez sévère , et vous ne le serez pas trop. Jésus-Christ n'a rien de trop dans ses maximes.

X.

Quand le prédicateur exagère les petits défauts , l'auditeur en rabat autant sur les grands et se les pardonne. Les vices énormes paroissent alors à l'impénitent des minuties exagérées.

XI.

Le zèle qui porte les fidèles à ce qu'il y a de plus parfait , ne doit pas condamner ce qui l'est moins : chacun a son don

particulier , et tel qu'il l'a reçu du Père des lumières.

XII.

L'excès est partout vicieux. Dans un sermon il peut y avoir trop de principes, d'érudition , de raisonnements , de citations , de mouvements , de figures , de portraits du cœur humain et de satires du siècle, trop même d'allusions aux expressions de l'Écriture , qui rendent le discours obscur. Tout doit s'employer sobrement.

XIII.

Si quelque excès est supportable, c'est celui de la solidité. Un bon discours est toujours beau , manquât-il de politesse : les ambassadeurs Scythes raisoïnoient et convainquoient. L'orateur fondé persuade les esprits sensés , et même les esprits superficiels : à peine gagne-t-il ceux-ci s'il est de leur caractère.

XIV.

Les Pères ont souvent posé les principes qui suivent : Que le Tout-Puissant qui tolère le mal en sait tirer du bien , et fait rentrer le pécheur dans l'ordre : Que le salut est la grande affaire : Que nous sommes ici-bas étrangers et voyageurs : Que ceux qui ne craignent pas de pécher , devroient au moins craindre de périr : Qu'il faut sans cesse regarder devant soi , et tendre à la perfection : Qu'après tous nos efforts , il faut nous croire des serviteurs inutiles , etc.

CHAPITRE VIII.

Des preuves.

I.

LE prédicateur doit surtout chercher la vérité , et la montrer. Bannie de tout autre lieu, elle s'est sauvée dans la chaire : cet asile doit être inviolable.

II.

Il est des vérités si constantes , qu'il suffit de les avancer, ou tout au plus de les développer : mais il en est qui demandent des preuves. Le prédicateur n'est pas inspiré, et l'auditeur ne le croit pas infallible. Il attend des autorités décisives , ou des raisons concluantes.

III.

Les preuves les plus incontestables sont

celles qu'on tire de l'Écriture, soit qu'elle décide elle-même, soit que la tradition en fasse une application décisive. Quand le prédicateur emploie les livres saints, c'est le Verbe même qui parle. Le fruit n'est jamais si sain que sur l'arbre, ni l'eau plus pure que dans sa source.

IV.

Il ne faut ni ajouter à l'Écriture, ni en rien diminuer. On y ajoute, quand on égale les inventions humaines aux préceptes divins par des interprétations humaines.

V.

Dans le choix et la valeur des preuves, les prédicateurs renversent l'ordre des philosophes. Dans la religion tout cède à l'autorité : elle est révélée : la raison n'a que le second rang, et l'exemple le troisième.

VI.

En prêchant , il ne suffit pas d'émouvoir , il faut convaincre. Au barreau le pathétique peut triompher : le juge ému prononce , et la cause est finie ; mais la chaire doit tendre autant à convaincre qu'à émouvoir. Si le sentiment est sans lumière , quand il est passé , le pécheur est encore le même : au lieu que la conviction demeure, quand l'émotion est calmée.

VII.

Des matières importantes prouvées faiblement font un tort au ministre , dont le contre-coup porte sur le ministère , et même sur la religion.

VIII.

Les preuves enchérissent sur la vérité avancée , elles l'exposent d'une manière plus convaincante , et elles concluent. On

ne les compte pas , on les pèse , le choix en est préféré à l'abondance. Plusieurs foibles raisons n'en valent pas une concluante,

IX.

Pour examiner la force d'une preuve ; on voit si , proposée froidement, et dans le discours familier , elle convainc l'homme sensé. Les plus communes sont souvent les meilleures ; à force d'être vraies, elles sont devenues communes. L'auditeur les revoit avec plaisir, si on leur donne un tour neuf.

X.

On se rend plus attentif aux preuves de raisonnement , qu'à toute autre ; on se fait honneur de les entendre. La Topique des anciens n'est pas à négliger , elle ouvre les sources des preuves ; mais il vaut mieux les trouver par la méditation du sujet , que par le secours de l'invention , et par la méthode des lieux.

XI.

Il ne faut pas insister à prouver les vérités dont tout le monde convient. L'application doit être à établir ce que la passion contredit, ce que la prévention conteste.

XII.

Il ne suffit pas qu'une preuve soit forte par elle-même, elle doit l'être par rapport. Le solide est préférable au brillant, mais il cède à l'utile, et une raison assez foible persuade quelquefois, parce qu'elle est à portée. La lecture de Démosthène apprend que l'éloquence consiste plus à pousser brusquement ce qui intéresse, et qui va au fait, qu'à dire de grandes choses avec nombre et harmonie.

XIII.

Le besoin conduit quelquefois où la justesse ne mèneroit pas. Il faut convain-

cre les hommes par les choses qui les frappent , et leur épargner la peine d'examiner et de suivre trop loin le fil du raisonnement.

XIV.

Un long raisonnement qui enchaîne plusieurs propositions , dont chacune attend sa preuve , fatigue l'auditeur , il a trop de chemin à faire : un raisonnement trop concis est obscur et embarrasse ; l'art cherche un milieu.

XV.

L'art propose une vérité , la met dans son jour , établit des principes , il infère , il applique , il s'étend sur les détails , il s'objecte des prétextes , il les détruit , il fait des instances qui pressent , qui accusent , pour ainsi dire : si le désaveu s'échappe , il le poursuit dans ses faux-fuyants , il le coupe , il revient ensuite sur ses brisées , il récapitule et conclut.

XVI.

Il est des vérités qui trouvent de grandes contradictions. Alors on accumule les preuves : on tâche non-seulement de convaincre , mais de terrasser. Le laboureur sème plus de grain qu'il n'en faut , parce que tout ne lève pas : plusieurs rayons réunis font un corps de lumière.

XVII.

Hors de ces occasions , l'orateur ne déploie pas toutes ses preuves , il en laisse entrevoir quelque'une sans la pousser. L'auditeur en devient plus docile , parce qu'il voit qu'on n'use pas de tout son avantage.

XVIII.

On fait sentir la force des preuves sans la vanter. L'auditeur , maître de son acquiescement , ne veut pas qu'on le lui arrache.

XIX.

Le ridicule qu'on jette sur les vices et sur les défauts, en donne quelquefois plus d'éloignement qu'une censure sérieuse.

XX.

Les raisonnements tournés en arguments méthodiques et précis ne conviennent pas à la chaire ; la conversation même a peine à s'en accommoder. Le syllogisme concis n'est que pour la dispute.

XXI.

L'orateur ne pèche guère plus impunément , que dans la justesse et dans l'exactitude des raisons. Parmi les auditeurs, les uns critiquent la diction , les autres censurent les pensées; il en est peu qui examinent la logique du discours. On ne doit jamais la négliger , ne fût-ce que

pour l'honneur de la vérité, et pour l'apologie du bon sens. La probité ne hasarde point de preuve, dont elle sent le faux.

XXII.

Il est des discoureurs qui n'imposent qu'au vulgaire ; le bon sens n'est jamais leur dupe. Purs déclamateurs, ils sont pleins d'exagérations, de figures forcées, de pointes, de jeux de mots, tous moyens propres à éloigner du but de l'éloquence, qui est la persuasion.

CHAPITRE IX.

Des citations.

I.

L'ÉRUDITION a fait long-temps une vaine parade des citations. La science de l'orateur étoit prodiguée, et l'esprit de l'audi-

teur distrait et fatigué. Les Cospéan et les Lemaître étoient dans ce goût. On cite sans besoin, quand on veut seulement montrer qu'on a lu. Cette dépense fait peu d'honneur, les recueils d'autrui et les tables des livres la fournissent.

II.

Souvent les citations énervent le discours, le dessèchent, coupent le fil du raisonnement. Il ne faut citer que par nécessité, très-peu, avec choix, et pour appuyer quelque vérité contestée. Le bel usage des citations est de rendre l'application des traits qu'on rapporte plus ingénieuse que les traits mêmes.

III.

Les citations ne font pas la beauté de l'éloquence, mais elles peuvent en être la force. Il faut citer pour prouver. La religion est fondée sur des faits; en citant on les autorise,

IV.

Les citations décisives sont celles de l'Écriture , quand elles conviennent au sujet. Les termes qu'elle emploie sont consacrés , et donnent à ce qu'on avance une autorité et une onction divine.

V.

En rapportant l'Écriture , on ne doit pas la paraphraser jusqu'à en altérer le sens en faveur de l'harmonie du discours. Cependant on peut ne pas s'attacher servilement à la lettre , surtout si la traduction étoit dure , ou blessoit la bienséance par des naïvetés que les langues vivantes ne comportent point.

VI.

On rapporte le texte tel qu'il est , lorsqu'on ne peut en conserver l'énergie dans la traduction : ou du moins on cite les

mots les plus essentiels , et qui par le sens qu'ils renferment , frappent davantage.

VII.

On n'est pas tenu de traduire avec une fidélité scrupuleuse. Les termes de la traduction peuvent embellir le sens du texte : on ne les rend pas au compte , mais au poids ; à moins que l'Église n'y ait attaché son dogme.

VIII.

La traduction ou la paraphrase du passage doit ordinairement précéder la citation.

IX.

Dans les sujets contestés , on appuie son sentiment par plusieurs passages parallèles : il ne faut pas les entasser sans choix. On les arrange , on les met en œuvre avec art. Ce ne sont pas ici les mar-

chandises d'un magasin : ce sont les meubles d'un appartement propre et orné avec goût.

X.

La voix unanime des Pères, qui forme la tradition, va de pair en autorité avec l'Écriture ; on ne peut l'abandonner sans s'égarer. C'est par eux qu'on explique le dogme et la morale des livres saints.

XI.

La doctrine des mœurs a été pure tant qu'elle a coulé de ces sources : elle s'est altérée, lorsque la raison humaine en a osé interrompre le cours. Dieu semble avoir puni cette témérité par les relâchements monstrueux où la morale est tombée. Laissons l'Esprit de vérité enseigner toute vérité.

XII.

On s'attache en lisant les Pères à ce qu'ils ont de plus pieux et de plus solide.

On néglige les endroits brillants , les jeux de mots , les allusions aux nombres et aux opinions philosophiques , où les engageoit le goût de leur siècle.

XIII.

Si on veut faire justice aux Pères sur le caractère de leurs discours , il ne faut pas les comparer à Démosthène et à Cicéron, qui ont vécu plusieurs siècles avant eux ; mais aux orateurs qui ont excellé de leur temps. Saint Basile à Libanius , saint Ambroise à Symmaque. Saint Basile est solide et naturel ; Libanius vain , affecté , puéril.

XIV.

Ce que le prédicateur adopte des Pères , doit être placé si à propos , qu'on diroit qu'ils n'ont parlé que pour lui. Il s'attache à ceux qui ont plus de force et plus de grandeur. Il donne à ce qu'il rapporte un tour nouveau , et qui peint nos mœurs.

XV.

Il en est qui citent en maîtres , jusqu'à faire le précis d'un traité , et qui découvrent le sentiment d'un Père par la totalité et par l'ordre de ses ouvrages ; ce sont moins les paroles des Pères , que leur doctrine et leurs raisons.

XVI.

C'est faire peu d'honneur aux saints Pères , que de les citer , pour autoriser une pensée triviale , peu juste , fausse , ou un raisonnement forcé.

XVII.

Il faut passer aux premiers Pères quelques expressions peu exactes. Quoiqu'ils aient dignement parlé de la religion, diverses difficultés n'étoient pas encore nées, et chacun d'eux n'avoit pas recueilli toute la plénitude de la science apostolique.

XVIII.

Quand la censure d'un désordre peut regarder quelque auditeur, il est bon de le trouver dans le texte de quelque Père; alors personne ne pourra se plaindre qu'on ait voulu le désigner. Le Père qu'on cite avoit en vue des pécheurs qui ne sont plus.

XIX.

On ne cite point en chaire d'autre langue morte ou étrangère que la latine, encore la cite-t-on rarement. La version authentique de l'Écriture est équivalente au texte original. Ce n'est pas citer les paroles d'un Père que de rapporter son grec en latin.

XX.

Une autorité tirée de loin, et forcée dans son application, n'est pas une autorité. Non-seulement elle ne décide pas,

mais elle fait perdre créance à celui qui l'emploie.

XXI.

On laisse aux avocats à citer et titres et paragraphes. On cite cependant le chapitre de l'Écriture, ou le livre d'un Père, si le dogme est contesté. On le cite encore, quand on renvoie l'auditeur au livre, sur ce qui seroit trop long à rapporter.

XXII.

Il y a des livres d'un grand usage qu'on cite d'une manière qui leur est propre ; on ne peut s'y méprendre, sans paroître ignorant, et sans perdre créance. Tels sont le droit canon, le droit civil, la Somme de saint Thomas, etc.

XXIII.

La lecture peut tenir lieu de génie ; tous les esprits ne sont pas capables de

créer ; et c'est une fausse délicatesse de n'oser rien dire d'après les modernes. De quelque date que soit un ouvrage, sitôt qu'il est donné au public, il lui appartient ; on a droit d'y puiser, pourvu que ce soit avec adresse. Un tel plagiaire n'est pas criminel.

XXIV.

Autrefois on se faisoit honneur en chaire des beaux endroits des profanes. Ce n'est plus le temps de bâtir le temple du marbre et des cèdres du roi Hiram. Les prédicateurs laissent aux grammairiens ce genre d'érudition, et n'apportent au lieu saint que l'oblation des fidèles. Cependant il n'est pas inutile de penser et de s'exprimer comme les anciens.

XXV.

L'opposition des vices de certains chrétiens et de leurs maximes aux maximes

et à la conduite de plusieurs païens , feroit un contraste humiliant et capable de confondre. Il en faut user sobrement : on n'expose pas dans les églises les portraits d'Aristide et de Caton.

CHAPITRE X.

Des pensées.

I.

PENSER est une opération de l'esprit , vraie , solide. On abuse de ce mot , lorsqu'on appelle pensées ce qui n'est qu'un faux brillant. Ce sont des éclairs qui incommovent , non pas des astres qui luisent ; une antithèse , un mot ambigu où l'imagination se soustrait aux règles de la raison.

II.

Ce qu'on appeloit pensées , il n'y a qu'un demi-siècle , avoit pris la place du

vrai ; elles ont cessé de plaire , quand le vrai a paru. L'illusion s'est dissipée, et ce qu'alors on trouvoit grand , est aujourd'hui puéril.

III.

Le sermon n'est pas un discours purement d'esprit , il est trop grave pour n'être que paré ; les ornements recherchés y sont hors de leur place. Si l'on y met de l'esprit , il n'est pas permis de le faire sentir. L'homme apostolique vise à convertir : des traits brillants ne consternent pas le pécheur.

IV.

L'auditeur veut être éclairé , et non pas ébloui ; il ne s'attend pas à être diverti , mais touché. Quand la finesse des pensées s'est évaporée , il réfléchit , et il a honte de s'y être arrêté.

V.

Il n'est rien que l'orateur trouve avec

plus de peine, que ce que chacun se croit capable de dire, après l'avoir entendu; non parce qu'il paroît beau, mais parce qu'il se trouve vrai. On croit qu'on en diroit autant: veut-on en faire l'essai, on se détrompe.

VI.

Quoique les pensées roulent sur des idées communes à tous les hommes, elles peuvent avoir à l'infini quelque chose d'original dans les circonstances, le tour, l'application. L'art ne s'épuise pas en nouveautés; il varie les pensées, comme la nature diversifie les visages.

VII.

Dans les pensées il faut toujours du vrai, du naturel. On les puise dans le sens commun; et c'est à tort qu'on donne pour admirable, ce que nul autre n'a imaginé.

VIII.

Il est des pensées jolies , le prédicateur les rebute ; il en est de fines , il ne les affecte pas : il ne saisit que les solides , qu'il recherche par la méditation et par la lecture.

IX.

Dans l'affectation de bel esprit pour la chaire , il y a un ridicule irrégulier. A qui présente-t-on ces beautés ? Plusieurs ne les connoissent pas , peu les goûtent , le reste attend tout autre chose. Le solide du discours est pour tous ceux qui ont du sens.

X.

On pardonne quelque brillant aux jeunes orateurs , s'ils le sèment avec épargne. On leur passe des traits fins et délicats , des expressions vives , qui touchent

aux limites du précieux. Dans un âge plus mûr ils en auront honte.

XI.

La noblesse des sentiments contribue plus à la véritable éloquence, que la finesse des pensées. L'âme grande en est une source plus féconde, que le bel esprit.

XII.

Des esprits incapables d'entrer dans le secret de l'art, au lieu de pensées, ne donnent que des paroles choisies, arrangées, ornées, et ne sèment nul sel dans le sens qu'elles expriment : le solide doit en faire la beauté.

XIII.

Un génie outré pousse ses pensées au-delà de leurs justes bornes, et fatigue à force de vouloir enchérir sur sa première

idée ; ses couleurs sont toujours chargées ; tout est exagéré , tout est forcé. Tendait à ce qu'il croit le plus beau , il le laisse après lui , et se perd.

XIV.

Pour mettre des pensées en œuvre , il faut être capable de distinguer la délicatesse du raffinement , l'agrément de l'afféterie , la noblesse de l'enflure , l'ornement du faux brillant , le bon sens du galimathias.

XV.

L'usage des pensées nobles est propre aux mystères , pour en soutenir la majesté ; aux panégyriques , pour leur donner de la dignité. Dans la morale , elles ne vont pas toujours à la fin , qui est de toucher.

XVI.

Ce qui n'a d'autre effet que de plaire , dilate le cœur , et le tire du resserrement

qui convertit. Les meilleurs traits dans la morale, ce sont les terribles. La conversion commence par la frayeur; et on a mal prêché, si on n'a qu'agréablement prêché. Le plus bel éloge du sermon est le silence pensif de l'auditeur qui se retire.

XVII.

La pensée est guindée ou mal exprimée, s'il en coûte trop pour l'entendre: Les pointes, les jeux de mots, les proverbes ne trouvent place que dans les conversations vulgaires. Le sérieux de la chaire les bannit. S'il est échappé aux Pères de l'Église quelque trait semblable, ils l'ont donné au mauvais goût de leur siècle, pour se faire tout à tous.

XVIII.

La pensée sera heureuse, si l'admiration qu'elle a causée s'efface avec peine, si elle laisse encore beaucoup à penser,

si après l'avoir pensée on y trouve toujours un grand sens , si elle se soutient en quelque langue qu'on l'exprime, indépendamment du choix des mots et de leur arrangement.

XIX.

Quoiqu'une pensée soit commune , il ne la faut pas rejeter , si elle est vraie , si elle sert à éclaircir ou à prouver. On l'approfondit, on lui donne plus de jour , l'orateur se la rend propre par un tour nouveau : il pense autrement que les autres , lors même qu'il pense ce que les autres ont pensé.

XX.

Il est une sorte de pensées , qu'on appelle des applications , qui donnent aux paroles de l'Écriture , et aux actions qui y sont rapportées , un autre sens que le sens naturel , et qui tournent la lettre en esprit. Elles ornent plus qu'elles ne

prouvent. Le style de saint Bernard en est semé. Si la réalité explique la figure , l'application est non-seulement ingénieuse, mais solide et concluante.

XXI.

Les pensées où la fortune entre comme personnage , ont l'air du paganisme : elles n'ont du vrai, que dans un système impie. La religion , qui n'admet pas ce système, en doit rejeter jusqu'aux expressions. Ce qu'on appelle fortune est la Providence , qui n'est aveugle qu'à l'aveuglement humain.

XXII.

Ne vantez jamais les pensées qui sont de votre invention : vantez rarement celles des autres , l'ostentation ne convient pas à la modestie de la chaire. On pardonne à peine à ceux qui montrent les trésors des églises, de s'attacher à les faire admirer.

CHAPITRE XI.

De l'amplification;

I.

LA brièveté seroit commode , si elle n'étoit obscure ; on aimeroit à entendre beaucoup de choses en peu de mots , mais la difficulté est de les entendre. Tout est énigme pour le peuple ; c'est à lui que le prédicateur parle ; il ne lui doit rien laisser à deviner.

II.

Le peuple ne voit les choses spirituelles que dans un grand éloignement , il faut les lui rapprocher par de grands traits , tels qu'on les trace sur ces tableaux qu'on voit dans les voûtes des temples. Dans les miniatures tout se confond , tout

échappe à qui n'a pas l'œil fin. Le gros de l'auditoire ne sauroit lire dans la pensée du prédicateur, il s'en tient aux paroles. On doit supposer peu, et expliquer beaucoup. Il vaut mieux risquer d'en dire trop pour les gens d'esprit, que de n'en dire pas assez pour le vulgaire.

III.

L'amplification opère sur une proposition, comme la sève sur un germe; elle développe, elle grossit, et rend sensible des parties imperceptibles. Outre qu'elle répand la clarté, elle rend le style nombreux et propre à la déclamation. L'école veut le style serré, la chaire l'exige diffus.

IV.

Ce qui n'a pas besoin de preuve peut avoir besoin d'explication. On ne fait pas les vérités, on les établit, on leur donne

du jour , on aide à l'impression qu'elles ont commencée , on y répand l'onction.

V.

Souvent l'auditeur est distrait , quelquefois il manque de pénétration , il perd bien des choses. Si le discours est diffus, si les pensées sont développées , il se dédommage de ce qu'il a perdu.

VI.

Quand l'orateur a choisi sa matière , et qu'il l'a arrangée , s'il a du feu et de la fécondité , il l'étend , il l'orne , il la relève par différents tours , et par des expressions qui en montrent les diverses faces. D'un corps décharné il fait un corps nourri , et qui a de l'embonpoint:

VII.

L'amplification ne doit pas aller jusqu'à l'exagération. L'éloquence sacrée n'a

pas besoin d'exagérer. Elle montre la grandeur et la petitesse des objets selon leur état véritable. Ce qui n'est qu'exagéré est faux, et bientôt paroît tel.

VIII.

L'abondance des pensées que fournit un esprit fécond doit se resserrer dans les bornes du sujet. Il faut tendre à son but et ne jamais s'écarter. Plus le goût de l'auditeur est épuré, plus la fécondité de l'orateur est à l'étroit.

IX.

Quand une fois il a dit ce qu'il faut dire, il doit s'arrêter. Ce qu'il ajoute, quelque esprit qu'il y jette, ne forme plus d'image qui plaise, n'excite plus de nouveaux sentiments. La précision fait alors plus d'effet.

X.

Une grande facilité est ordinairement

un grand défaut ; elle est négligente et elle étouffe les bonnes choses sous le nombre des mauvaises. Les arbres les plus feuillés ne sont pas les plus fertiles.

XI.

Le bon goût juge si la pensée a sa juste étendue , et si elle est débarrassée des paroles inutiles. Cependant il vaut mieux ordinairement s'accommoder à la lenteur des esprits pesants , qu'à l'impatience des esprits vifs.

XII.

Il est des occasions et des matières , où la manière la plus noble de s'exprimer est de laisser entendre des choses sans les dire. La pensée de l'orateur va plus loin que ses paroles. Il en est quelquefois de même de l'auditeur, qui supplée à ce qu'on supprime.

XIII.

Une seule preuve présentée sous diverses faces , mises à la portée de tous ,

persuade mieux que plusieurs entassées : la variété de tours pique et réveille. Il faut donc varier sans interrompre , presser sans se désister. Les détours des rivières n'en interrompent pas le cours.

XIV.

La matière qu'on amplifie doit toujours croître : les derniers tours enchérissent sur les premiers : ils prouvent, ils convainquent , ils persuadent , ils laissent enfin sans réplique.

XV.

Il est quelquefois nécessaire de revenir à une raison décisive , et de l'inculquer de nouveau. Tous les auditeurs ne s'intéressent pas d'abord , plusieurs sont distraits , quelques-uns ont la conception dure , d'autres sont prévenus : un retour au point décisif achève de persuader. On sacrifie ainsi aux avantages de la persuasion les agréments de la variété.

XVI.

Les digressions sont insupportables aux auditeurs d'un jugement exact. Pour peu que l'orateur s'écarte , ils le croient égaré. Si la nécessité en amène quelque'une , il faut bientôt rentrer dans le sujet. On se console du débordement d'un fleuve , qui a comblé des fossés à sec , quand il rentre promptement dans son lit.

XVII.

Les saints Pères, plus attentifs à la fin du ministère qu'à la régularité du discours , n'ont pas fait difficulté de se détourner du sujet , quand la charité les y invitoit. Le zèle peut faire négliger les règles: se perdre ainsi , c'est se retrouver avantageusement.

CHAPITRE XII.

Des passions.

I.

PARLANT aux hommes , on compte trop sur leur raison : on ne les persuade pas toutes les fois qu'on les convainc , l'esprit ne prononce qu'après que le cœur a donné les conclusions.

II.

La volonté a ses motifs à part; on l'attire, on la gagne, en mettant les passions en mouvement : la raison toute sèche ne pousse que des traits émoussés.

III.

Le peu de goût que l'homme charnel a pour la vertu , exige qu'on en parle avec

sentiment. Pour ébranler une imagination pesante, pour échauffer un cœur froid, il faut des tours vifs et des mouvements passionnés.

IV.

Il pêche plus par cupidité que par ignorance. Il sait assez ce qu'il doit faire. Peu contestent de bonne foi les vérités et les droites maximes. Le secret est donc de montrer à la passion son véritable intérêt, et de l'empêcher de s'y méprendre.

V.

L'amour, l'aversion, l'espérance, la crainte, la honte, les louanges sont les ressorts qui remuent l'âme. Le simple exposé des devoirs ne fait qu'une impression légère; mais celle qui pénètre vient des motifs poussés jusqu'à intéresser la passion.

VI.

Au théâtre on ne veut émouvoir qu'autant que dure le spectacle. Au barreau il faut entretenir l'impression jusqu'à ce que l'arrêt soit prononcé. Mais dans la chaire on doit exciter des sentiments permanents et qui croissent.

VII.

Comme la vertu gêne l'amour-propre , pour la lui persuader , il faut lui présenter des avantages qui le dédommagent. On le ménage autant qu'on peut , sans faire préjudice à la vertu : on tempère les reproches , on impute les égarements à l'ennemi commun , à l'ignorance , à l'occasion , à la violence de la tentation. On fait tomber les menaces évangéliques sur des désordres , que l'amour-propre ne peut désavouer. Nul motif ne frappe tant la cupidité , qu'une crainte bien fondée.

VIII.

Les grands mouvements ne doivent pas être trop fins. Pour terrasser les monstres, on n'emploie pas des armes de parade et de montre : il y faut le sabre et la massue.

IX.

La passion véhémence est rapide : le style y est brusque et précipité, sans nombre, sans liaisons, sans expressions recherchées. Le bon soldat pousse l'ennemi à outrance, peu en peine si les spectateurs sont charmés de sa grâce. Tout lui est bon, pourvu qu'il vaille.

X.

Un discours châtié, exact, fleuri, périodique, n'est pas le langage de la passion : la nature émue s'explique plus simplement ; elle n'amuse pas l'esprit, elle

va droit au cœur : elle a cependant ses insinuations, ses figures. A la fin elle arrange avec un reste d'émotion, ce que dans le feu elle a traité en désordre.

XI.

Ces irrégularités éloquentes sont plus propres aux sermons qu'à toute autre action oratoire. Le prédicateur envisage moins la perfection, que le fruit du discours. S'il touche, s'il convertit, c'est un bon sermon, fût-il au-dessous du médiocre.

XII.

Le pathétique outré tombe dans le froid, dans l'ennuyeux. Le cœur veut se donner, il n'aime pas qu'on le force. Une exclamation, une interrogation, une apostrophe, un ton insinuant font plus d'impression que des mouvements convulsifs.

XIII.

Il ne faut ni exciter des mouvements trop fréquents, ni les soutenir trop longtemps. On s'accoutume à ce qui dure, et on cesse d'en être frappé. Le corps s'endurcit aux coups réitérés, et l'âme aux mouvements continués.

XIV.

Il est des surprises qui consternent. Érasme a dit d'un prédicateur de son temps, que quand le peuple étoit ému jusqu'aux larmes, il descendoit brusquement de chaire, et laissoit dans son émotion l'auditoire consterné.

XV.

J'aime mieux entendre l'auditeur soupirer qu'admirer. S'il bat des mains, son esprit est content; s'il frappe sa poitrine, son cœur est touché: le sermon est assez

loué par son silence. Je consens qu'il sorte pensant à sa conscience , sans penser au prédicateur.

XVI.

Pour toucher , il faut être touché : le bois qui nous échauffe se consume lui-même. Le faux ne sauroit produire le pathétique , et les vrais sentiments de l'orateur se montrent tels qu'ils sont : l'imagination ne parle pas le langage du cœur. Ceux qui n'ont pas le don de toucher , doivent s'appliquer à instruire.

XVII.

La méditation et la prière échauffent le cœur du prédicateur , et rendent son action touchante. Dieu qui voit les cœurs inspire ce qui convient au sujet, au temps, aux lieux , aux personnes.

XVIII.

La vérité, sans être esclave, ne laisse pas d'avoir ses ménagements. Les fortes invectives doivent être générales. Il ne faut décrier en particulier ni pays, ni ville, ni profession : moins encore peindre telles et telles personnes. L'ange de paix n'est ni malin ni mordant.

XIX.

Dans les invectives, l'auditeur doit sentir que c'est le zèle qui parle, non pas l'humeur. Le père qui corrige son fils laisse échapper des traits de tendresse, qui tempèrent la correction.

XX.

Reprendre audacieusement les grands en présence du peuple, sentiroit la sédition. Où ils font le plus grand nombre, ils tiennent lieu du peuple, et leurs be-

soins, plus grands que ceux des petits, ne permettent pas qu'on les épargne. La Vérité même ne les a pas épargnés.

XXI.

Les défauts du clergé et des personnes religieuses ne doivent être relevés qu'obliquement. Le fruit d'une censure directe, est trop petit et trop incertain; pour compenser le scandale, et le plaisir malin qu'on donneroit aux laïcs.

CHAPITRE XIII.

Des figures.

I.

LA pensée se produit d'abord sous des traits simples, les figures rehaussent ces premiers traits: elles changent l'air naturel du récit ou de la preuve en des images qui plaisent. Ce sont des couleurs vives

ajoutées au simple crayon. Un tour uni frappe moins vivement.

II.

La nécessité a introduit les figures, et le plaisir les rend fréquentes. La persuasion est le fruit de l'attention ; et ce sont les figures qui la réveillent. On arrive par ces détours , où le droit chemin conduiroit avec peine.

III.

Les figures présentent en même temps le sens naturel et le sens figuré : l'utile y est joint à l'agréable. C'est une broderie qui ne doit pas couvrir tout le fond.

IV.

La foi ni la piété ne dépendent pas de ces tours figurés , la conversion n'y est pas attachée , mais Dieu s'en sert pour l'opérer : il a consacré dans ses Écritures

ces pieux ménagements. L'éloquence ne convient pas moins aux sermons , que le marbre aux temples , que l'or aux vases sacrés. L'harmonie du discours sera-t-elle bannie des lieux d'où l'on ne bannit pas la musique ?

V.

Il y a dans l'éloquence des irrégularités heureuses , nécessaires. Les traits qui semblent forts et trop marqués, font quelquefois le sublime, le merveilleux au goût des connoisseurs. Ce qui doit être prononcé veut du feu et des saillies.

VI.

Les figures changent l'uni de la preuve en pathétique. Elles font plus que prouver , elles remuent. S'il y a moins d'ordre dans le style , c'est une suite de l'émotion : l'ordre part d'un esprit rassis , et un beau désordre d'un cœur ému.

VII.

Les mouvements dont le prédicateur est affecté , se peignent par les figures. Quand ils passent dans l'auditeur , il ne peut plus refuser ni son attention , ni sa confiance.

VIII.

Ces mouvements sont froids s'ils sont amenés par règle : ils doivent échapper au feu de la composition , ou même à celui de l'action. L'occasion les rend plus vifs que l'étude. Quand l'art s'en mêle , il doit se cacher , et être pris pour la nature. Les vraies sources de ces saillies sont le zèle et la charité.

IX.

Dans ces enrichissements du discours, on doit garder des mesures : on en approuve l'usage modéré ; mais on en blâme

l'excès. Un discours partout figuré étourdit, il devient suspect à l'auditeur. Ce qui n'est qu'assaisonnement dégoûte, quand on en fait sa nourriture.

X.

Il est une sorte de figure que j'appelle *Supposition*, liée à des conséquences auxquelles l'auditeur ne peut se refuser. On y feint une situation des choses vraisemblables et concluantes. Supposé qu'instruit de vos désordres, dit le prédicateur, il me fût permis de vous les reprocher, quelle honte, quelle consternation ! Telle au jugement de Dieu, etc. Supposé qu'un apôtre fût envoyé de Dieu pour vous prêcher un évangile opposé à celui de Jésus-Christ, évangile d'immortification et de molesse ; vous faudroit-il changer de vie pour vous y conformer ? etc.

XI.

La figure la plus familière au prédica-

teur est le *Dialogisme*. Il s'interroge, il répond à ses propres questions, il résout ses doutes, il détruit les prétextes de la cupidité. L'auditeur est alors attentif comme si tout naissoit sur l'heure dans la chaleur du discours : il se croit lui-même l'interlocuteur.

XII.

La *Métaphore*, qui est la substitution d'une idée à une autre idée, multiplie les vues de l'esprit : elle lui présente divers objets liés par leur rapport. Il faut qu'on puisse en voir la convenance sans étude. Il est des métaphores si naturelles, qu'on les prend pour de simples expressions.

XIII.

La métaphore prise à la rigueur présente un sens faux. Si elle impose à l'esprit, ce n'est que pour lui plaire : elle ne le trompe qu'un moment. A travers une image étrangère, elle laisse voir la vérité.

Quoiqu'elle propose double objet, cette illusion n'est pas un mensonge. Sur le bord d'un fleuve l'œil découvre les arbres naturels et les figurés.

XIV.

L'image qu'elle présente doit être des plus familières. C'est assez donner d'exercice, que de faire chercher la vérité qu'elle enveloppe. L'antiquité en fourniroit de brillantes, si le fonds de l'allusion étoit plus connu. On ne reconnoît une personne à son portrait, que quand la personne est déjà connue.

XV.

On y hasarde quelquefois une expression moins usitée : l'image qu'elle offre à l'esprit peut la justifier ; elle passe à la faveur d'un correctif. Si elle fait dire : ce n'est pas ainsi qu'on s'exprime, elle fait dire aussi : c'est ainsi qu'on a dû s'exprimer.

XVI.

La métaphore trop fréquente obscurcit le discours. L'esprit cherche d'abord les choses avec plaisir sous des figures étrangères; mais à continuer il se fatigue. Pour un tour métaphorique, il faut en donner plusieurs naturels.

XVII.

L'*Allégorie*, qui n'est que la métaphore continuée, doit être maniée ingénieusement, pour être belle; et présenter une image connue, pour être intelligible. L'horreur de l'enfer sous la figure des embrasements du Vésuve se feroit entendre aux peuples voisins de cette affreuse montagne. Tout l'ancien Testament n'est qu'une allégorie du nouveau.

XVIII.

L'*Antithèse*, qui est l'opposition de

deux contraires , contribue à leur éclaircissement réciproque. Si elle revient trop souvent , elle dégénère en jeu puéril.

XIX.

Les oppositions les plus exactes , avec toute leur justesse , ne conviennent pas toujours à l'éloquence : elle ne veut pas tant de symétrie. On parle trop souvent de l'esprit et du cœur par antithèse. A peine le premier membre est-il énoncé , que l'auditeur substitue le second. L'orateur qui se laisse devancer ne donne pas le plaisir de la surprise.

XX.

La *Parenthèse* donne une courte distraction , qui réveille l'attention , surtout si elle invite à la renouveler. Le premier prédicateur du dernier siècle en usoit souvent. Appliquez-vous, disoit-il, à ceci, ne perdez rien de cette importante mo-

rale. J'en appelle à votre expérience, consultez-vous, etc.

XXI.

Les *sentences* abrègent une longue morale : on les retient aisément. Elles doivent être élégantes, précises, et d'un grand sens.

XXII.

La *fiction* est la plus vive et la plus insinuante de toutes les figures : elle donne la vie à tout, et érige les raisons en images. Elle personnifie les vertus, les vices, les passions ; elle les fait parler et agir : de là les rhéteurs lui ont donné le nom de *Prosopopée*.

XXIII.

L'hypotypose est comme un agréable enchanteur qui semble montrer les choses, et les donner en spectacle. La séduction y est si forte, qu'on croit voir ce qu'on

ne fait qu'entendre. Elle rend présent aux événements; on y entend parler les personnages.

XXIV.

Le faux devient vrai à la faveur de *l'ironie*, qui est une raillerie fine, par laquelle on énonce à dessein le contraire de ce qu'on veut faire entendre. Ces contre-vérités mettent le ridicule dans son jour. Rire du vice n'est pas rire des choses saintes. Tel craint moins de passer pour méchant, que pour ridicule.

XXV.

Les *hyperboles* sont des mensonges innocents qui ne trompent personne. Ce qu'on y voit de faux est un faux établi, qui a l'air de vérité. L'auditeur en rabat assez, et réduit la pensée à sa juste valeur. Ces expressions, plus grandes que la chose qu'elles expriment, conduisent à la vérité par une apparence de mensonge.

XXVI.

Si l'hyperbole est trop forte, il faut y préparer ou l'adoucir; sans quoi l'auditeur rit ou se révolte. Il n'y a pas loin du grand à l'énorme, de l'extraordinaire à l'extravagant : il faut s'arrêter aux limites.

XXVII.

Si l'usage n'a pas donné cours à une expression hyperbolique, il ne la faut jamais hasarder sans précaution; cette précaution lui sert de passe-port, elle rectifie la pensée, et la réduit au sens raisonnable.

XXVIII.

Les mystères sont si grands, la religion est si auguste, Dieu si élevé au-dessus de nous, qu'on ne risque jamais d'excéder, en parlant avec grandeur de ces grands sujets. Les figures les plus magnifiques n'atteignent point à la réalité.

CHAPITRE XIV.

Des similitudes et des exemples.

I.

LES similitudes sont des images différentes des choses, mais qui leur ressemblent par certains rapports, et qui les représentent. On aime ainsi à voir les objets hors d'eux-mêmes; et ces peintures, qui ornent le discours, récréent l'esprit.

II.

Elles ont quelque agrément pour les auditeurs habiles, et de la force pour le peuple. Si elles n'instruisent que ceux-ci, du moins elles délassent les autres.

III.

On n'emploie la similitude qu'après

avoir envisagé le sujet en lui-même. Si elle se présente trop tôt , elle fait diversion , elle amuse. On doit en user sobrement. L'invention fournit ces images , et le bon sens les rend justes. On les tire des choses les plus connues.

IV.

L'art , la nature , l'histoire les fournissent ; les petits sujets aussi-bien que les grands , les plus bas et les plus sublimes. Les moucheron et les fourmis, le chien qui retourne à son vomissement , l'animal immonde qui se roule dans la boue, donnent dans l'Écriture des instructions divines. Des choses sensibles , on monte aux choses abstraites.

V.

Rien n'est bas , dès qu'il est manié par un esprit élevé. Les apologues les plus simples dans la bouche des Menenius et

des Démosthènes , ont produit des effets surprenants. Le Saint-Esprit n'a pas dédaigné celui du buisson , qui offrit sa protection aux plus grands arbres.

VI.

La similitude doit être ordinairement courte : ce morceau détaché feroit une digression, s'il étoit trop étendu. On n'en presse pas tous les rapports : les choses ne se ressemblent qu'à certains égards , et c'est assez.

VII.

La parabole qui est une espèce de similitude , et comme une énigme historique, souffre plus d'étendue. Ce genre de discours étoit familier aux Orientaux, et Jésus-Christ l'a consacré par un fréquent usage.

VIII.

Ces fictions ne sont pas des menson-

ges , elles ne disent pas proprement ce qu'elles semblent dire , mais ce qu'elles enveloppent , et qu'elles laissent à deviner. Sous des histoires feintes ou véritables , sous des images naturelles , elles proposent les mystères de la religion , les maximes de la morale.

IX.

Les paraboles gênent moins l'orateur que les exemples. Il y met les circonstances à son choix , pour en faire au sujet l'application qu'il veut. Il en est de consacrées par l'Évangile : plusieurs y sont appliquées. Les autres ne sont entendues que de ceux qui ont des oreilles pour entendre.

X.

Les exemples confirment les raisons ; et font voir possible , et quelquefois facile , ce qui paroît impraticable. Ceux

qu'on tire de l'Écriture sont toujours sûrs : avec l'autorité ils apportent l'onction.

XI.

Il n'est pas défendu d'en employer d'autres , s'ils ont de bons garants. La vie des saints est l'Évangile pratiqué et mis en œuvre.

XII.

On doit rapporter sobrement les visions et les extases , quelque autorité qu'aient chez les plus anciens Pères ces voies extraordinaires. De prétendus esprits forts osent traiter de puéril , ce qu'un esprit simple et soumis trouve merveilleux.

CHAPITRE XV.

De l'élégance.

I.

NE confondez pas l'élégance avec l'éloquence. L'art d'écrire borné à l'élocution, aux choix des mots, à leur construction, à l'arrondissement des périodes, est à la portée de toutes sortes d'esprits, s'ils travaillent avec soin. L'éloquence est un autre talent. Saint Paul parlant un grec barbare, ne laissoit pas de prouver, de convaincre, d'émouvoir, d'être terrible, tendre, affectueux.

II.

Aujourd'hui il est de la dignité de la chaire d'y parler exactement, purement, noblement; ce qu'on a bien pensé doit être heureusement exprimé. Un diamant

mal enchassé perd quelque chose de son prix.

III.

La vérité revêtue de politesse et d'élégance est comme un rayon qui passe à travers un cristal. Elle en est plus vive , plus agréable , et en quelque sorte plus visible.

IV.

L'élégance , il est vrai , est une suite de mots choisis et placés avec art ; mais sans prétendre éblouir l'imagination, elle tend à donner à l'esprit des idées justes et précises d'une manière qui lui plaise.

V.

Ce que l'adresse est à la force , la grâce à la taille, la propreté à la magnificence ; l'élégance l'est aux pensées justes , aux idées sublimes , aux sentiments religieux. Il faut peu de chose pour don-

ner la perfection à un ouvrage : cependant la perfection n'est pas peu de chose.

VI.

La mère ajuste son enfant parce qu'elle l'aime, et qu'elle voudroit le faire aimer. Tel doit être le zèle du prédicateur pour la vérité. S'il la produit trop négligée, les cœurs lui sont fermés. Qu'il l'orne donc, mais qu'il ne la farde pas. La propreté modérée est une vertu, l'excès est petitesse d'esprit.

VII.

Les ornements qui conviennent au sermon, ne sont pas ceux qui font admirer l'orateur, mais ceux qui touchent, qui convertissent. Ils donnent une grande idée de Dieu, ils font craindre ses jugements, espérer ses miséricordes. Par eux la religion est respectée, les mystères envisagés avec une sainte frayeur.

VIII.

Le prédicateur retranche les ornements qui éloignent de la fin qu'il se propose. Le laboureur arrache les fleurs qui naissent dans ses blés ; elles gâtent plus la moisson , qu'elles ne l'embellissent. Le jardinier dépouille l'arbre de feuilles , qui empêchent le fruit de mûrir.

IX.

La piété pose pour maxime , que le prédicateur qui touche le plus , prêche le mieux. Si celui qui a l'approbation publique touche moins , elle ne s'y méprend pas , elle ne suit pas la foule , mais son prédicateur.

X.

Il arrive quelquefois que l'approbation d'un auditoire choisi entraîne le grand nombre. Le peuple suit volontiers le goût

de ceux qui sont en possession de régler son jugement.

XI.

Le prédicateur charme toujours , si par sa simplicité , et par son air naturel il persuade qu'il ne pense à rien moins qu'à charmer. Il est même un certain excès d'exactitude et de justesse qui ne lui convient pas.

XII.

On risqueroit pourtant d'affecter trop de simplicité : on n'a plus les dons apostoliques. Dans les apôtres la simplicité étoit une preuve de mission , un devoir du ministère , une impression de l'Esprit d'en haut. Soutenue de la guérison d'un paralytique , c'étoit une puissante éloquence : ce temps n'est plus.

XIII.

La piété tempère les saillies du génie.

Les écrivains sacrés auroient pu tout écrire de ce style sublime , dont il leur a échappé tant de traits; mais la charité les a rabaissés. L'apôtre ne court pas après l'élégance.

XIV.

C'est souvent la paresse , ou le trop de confiance , qui fait négliger la composition. La simplicité ne dispense pas du travail. Le prédicateur est pour les autres , il leur doit ses peines et ses soins. Après un certain point de perfection la lime ne sauroit plus polir , elle ne fait qu'affoiblir.

XV.

Le sens des expressions se prend toujours selon l'usage, à moins qu'une explication marquée ne leur donne un autre sens : l'usage consacre les termes , et les termes fixent le sens. Pour peu qu'ils soient ambigus , ils sont employés à pure perte : ils ne disent rien à l'auditeur , qui ne prête son attention qu'en passant.

XVI.

Le pasteur, plus occupé que le prédicateur d'office, est plus en droit de négliger les ornements. Il court aux besoins du troupeau, sans trop mesurer sa démarche. Le paroissien doit juger du prône, non sur les règles du discours, mais sur le besoin qu'il a d'être instruit et touché.

XVII.

Il est des prédicateurs, qui, le plus éloquemment qu'ils peuvent, s'excusent de n'être pas éloquents, et protestent de ne pas vouloir l'être. Ils tombent dans les inconvénients qu'ils condamnent, et placent avec étude ce qu'ils feignent de négliger. Contradiction qui trahit leur vanité.

XVIII.

C'est dans l'auditeur une mauvaise disposition, qu'un goût trop délicat. Pen-

dant le discours , il n'est occupé que des beautés ou des fautes. Le cœur peut-il alors s'ouvrir à l'onction ?

XIX.

L'élégance qui n'est que dans les termes est froide et puérile ; sous une superficie agréable , il faut un fond solide : ce qu'on appeloit phrase n'est rien. Des idées nobles naissent les belles expressions.

XX.

Ce qui ne peut trouver place dans un discours d'apparat sous son propre nom , y entre à la faveur d'une circonlocution. Souvent la définition des choses , ou leur description , donne une image plus vive que les choses mêmes.

XXI.

La variété , l'harmonie , les mouvements, les figures rendent le discours élé-

gant. Si ces beautés sont entassées , elles ont un effet contraire.

XXII.

Pour rendre certains endroits plus véhéments, on supprime les liaisons. Par-là les raisons plus serrées pressent et entraînent ceux qu'on ne peut amener doucement.

XXIII.

Hors du naturel et des bornes du bon sens , on outre tout. L'enflure prend la place du noble , du sublime ; et le discours , pour être trop riche , cesse d'être beau.

XXIV.

Les pointes ne sont plus à la mode ; les expressions affectées déplaisent, aussi bien que les métaphores trop hardies. On rejette même les épithètes trop fréquentes : tel est aujourd'hui le goût sûr et délicat des François.

XXV.

Les expressions figurées doivent être plus énergiques que les naturelles, et présenter des images plus vives : avec ces deux conditions, il faut encore craindre de les prodiguer.

XXVI.

L'abondance des paroles superflues énerve le sens ; la sécheresse le rend dur. Un juste milieu tourne ces défauts en beauté.

XXVII.

Il est rare qu'on soit contraint et éloquent ; mais il est assez ordinaire qu'on soit élégant et contraint.

XXVIII.

Le discours public doit être périodique sans trop de régularité ni de contrainte :

Dans une cérémonie la démarche est grave et composée ; mais ce n'est pas jusqu'à la justesse de la danse.

XXIX.

La prose a sa cadence comme la poésie , mais moins gênée. Elle forme plus naturellement les images ; les nombres n'y sont pas égaux , ni les chutes semblables.

XXX.

Le nombre oratoire n'est autre chose que l'harmonie , qui résulte de la proportion des membres , et de la juste distribution des syllabes dans la période.

XXXI.

La période est une quantité de mots joints ensemble qui forment un sens complet. Elle a deux , trois ou quatre membres. Un discours ne se prononce pas tout

d'une haleine ; les pauses servent à la reprendre et facilitent à la voix cette variété qui plaît : ainsi le nécessaire a introduit l'agréable.

XXXII.

Le nombre oratoire n'a d'autre règle que le jugement de l'oreille. La poésie plaît , quoique toujours assujétie à certaines mesures : dans la prose cette uniformité déplairoit. Quelquefois on accumule membre sur membre, pour rendre le discours plus pressant.

XXXIII.

Dans la prose il faut également éviter les nombres et les phrases poétiques : le style poétique dans la prose est aussi défectueux que le style prosaïque dans les vers.

CHAPITRE XVI.

Du style.

I.

LE style , qui est la manière de choisir et d'arranger ses paroles pour exprimer ses pensées , est ou sublime , ou simple ; ou médiocre. La matière et l'auditoire doivent en régler le choix.

II.

De la qualité du sujet naissent ces trois différents styles : le rapport entre le style et le sujet est la première beauté du discours. Si le style rend fidèlement et convenablement ce que l'orateur pense , et ce qu'il sent sur sa matière , le style est bon.

III.

La qualité de simple , en fait de style ,

n'est pas un terme de mépris , mais un terme d'art. Le style simple n'a pas moins de finesse , ni moins d'exactitude que les autres. S'il est petit, il a ses proportions; semblable à ces arbres nains qui plaisent plus à la vue , et qui ne rapportent pas moins , à proportion , que les arbres en plein vent.

IV.

Le discernement met la simplicité où elle convient. Rien ne seroit moins convenable que d'exprimer une pensée ou un sentiment naïf et simple par des expressions ampoulées.

V.

Le style sublime est majestueux , soutenu d'expressions nobles et capables de donner de grandes idées de ce qu'on a conçu de grand. Quoiqu'élevé , il n'est pas guindé. De tous les défauts du discours, le plus ridicule , c'est ce qu'on appelle enflure.

VI.

Entre les Pères latins , saint Ambroise et saint Léon ont dans leurs sermons un style ordinairement plus sublime que celui de saint Augustin. Ceux-là prêchoient à la cour et au grand monde ; celui-ci à des négociants et à des gens de mer.

VII.

Le style médiocre , qui tient de la noblesse du sublime , et de la familiarité du simple , est le plus propre à la chaire ; parce qu'il est à la portée de tous. Il doit être clair , pur , poli ; tantôt simple , tantôt élevé ; ici coupé , là périodique. Enfin il doit être plein d'onction et nourri de l'Écriture sainte.

VIII.

La clarté est la première qualité du style : on ne parle que pour se faire en-

tendre. Le style est clair, sitôt qu'il amène l'auditeur aux choses , sans qu'il s'arrête aux paroles.

IX.

Toute autre qualité , comme pureté , justesse , élévation , finesse , doit céder à la clarté. Il vaut mieux être critiqué d'un grammairien , que de n'être pas entendu du peuple. L'auditeur doit goûter le plaisir , non-seulement d'entendre de bonnes choses, mais encore celui de les comprendre sans peine.

X.

L'obscurité qui naît des mots équivoques , et de la mauvaise construction des phrases , l'orateur la corrige en repassant sur sa composition. Il retranche plus sévèrement d'une instruction populaire celle que produiroient des expressions trop fines , ou une érudition trop recherchée.

XI.

Quoique toute affectation soit blâmable, on peut, sans craindre de reproche, affecter d'être clair. Ce n'est pas assez de se faire entendre : il faut travailler à ne pouvoir pas manquer d'être entendu.

XII.

Le prédicateur persuadé que l'ignorant n'a pas moins d'intérêt à la vérité que le savant, qu'il lui en est même plus redevable, la met dans toute son évidence. Alors l'esprit s'y laisse prendre, comme le cœur au plaisir.

XIII.

Quand le style est obscur, on a droit de croire que l'esprit de l'auteur n'est pas net. On énonce clairement ce qu'on a conçu de même, si toutefois on n'a pas des raisons de se rendre mystérieux. Un auditeur spirituel ne s'attend pas qu'on

lui mette tout dans son plus grand jour ,
il consent qu'on lui laisse à penser.

XIV.

Il a été de la sagesse du Saint-Esprit de répandre de l'obscurité dans l'Écriture, c'est le recueil des mystères. Mais le prédicateur, qui en est l'interprète, doit être clair, et n'avoir pas besoin lui-même d'un autre interprète.

XV.

La netteté dépend en partie de l'arrangement des mots et des phrases. On place les choses dans l'ordre qu'on les pense, on leur donne leur juste étendue, on écarte les idées qui viennent à la traverse, et qui feroient des parenthèses, ou des digressions. Le froment séparé de la paille se fait voir, et tient peu de place.

XVI.

Pour parvenir à la netteté, on évite les

termes vagues et oisifs qui ne disent rien, les mots ambigus et équivoques ; les constructions louches et enveloppées. On est quelquefois forcé d'employer des termes généraux , qui sont clairs jusqu'à un certain degré, quoiqu'ils ne portent pas l'évidence jusqu'à la dernière précision.

XVII.

Il y a une fausse netteté, c'est celle qui étend la phrase sans nécessité, celle qui veut en ôter des ambiguïtés qui n'arrêtent point l'esprit, et que le grammairien trop sévère y veut absolument trouver.

XVIII.

Quoiqu'on s'éloigne du genre sublime, on ne doit pas tomber dans le style rampant. L'auditoire renferme toujours des gens qui méritent qu'on se soutienne ; et le sujet le demande.

XIX.

Rien n'avilit plus un sermon qu'une diction basse. Peu de gens sont capables de juger de la force et de la justesse du discours; mais chacun sent la bassesse des expressions. Une pensée basse exprimée en bons termes, se soutient mieux qu'une pensée noble exprimée bassement.

XX.

La pureté du langage est au discours une qualité indispensable : la négligence dans les paroles fait tort aux choses , et s'attire bien des censeurs ; il ne faut qu'un peu d'usage , sans beaucoup de capacité , pour en juger. On n'atteint pas le cœur , si les mots blessent l'oreille.

XXI.

Les mots doivent être propres , conformes à l'usage dans l'application précise

qu'il en fait, unis naturellement. Il est des termes si convenables aux choses, et si bien faits pour la pensée, qu'ils naissent avec elle : quelquefois elle ne s'exprime bien que d'une seule manière ; heureux qui peut la saisir !

XXII.

Les épithètes énervent le style, si elles ne sont bien choisies ; l'Écriture en emploie rarement. Souvent les épithètes sont froides : mais aussi il en est de si heureuses, qu'elles tiennent lieu d'une phrase entière. En abrégeant le discours, elles multiplient le sens par leur force et leur précision.

XXIII.

La répétition de certains mots est d'usage, et même élégante dans notre langue, surtout quand la phrase en est plus nette ou plus nombreuse. Hors ces circonstances elle languiroit.

XXIV.

Le bon style est épuré du solécisme , du barbarisme , et du mauvais tour. Le français porte l'exactitude jusqu'au scrupule : un mauvais mot fait souvent plus de tort , que ne feroit un faux raisonnement.

XXV.

Le style est exact , lorsqu'on ne peut rien ajouter qui ne soit superflu , ni rien retrancher qui ne soit nécessaire. Une exactitude si rigoureuse est réservée aux discours d'apparat. Ailleurs, elle épuise l'esprit , le dessèche, et lui ôte la véhémence qui presse , et qui émeut.

XXVI.

Dans la chaire il est nécessaire de parler purement : la politesse n'en est pas bannie , à moins qu'elle ne soit affectée. L'élocution a de grands avantages, la jus-

tesse et le choix des expressions se font sentir aux plus grossiers; ils sont choqués des meilleures choses, si elles sont mal exprimées. On peut dire à un chantre, ne fredonnez pas; mais on ne lui dit jamais, ne chantez pas juste.

XXVII.

Le style a ses bienséances comme les habits et les manières: on s'attend que le prédicateur parlera en homme de Dieu. Le sermon n'est pas une conversation de cercle; on y parle au peuple, et on y parle de Dieu.

XXVIII.

On n'y hasarde pas les mots nouveaux, on n'y rappelle pas les termes surannés. La diction du prédicateur doit être comme sa vie, modeste, chaste, unie; assez simple pour être entendue, sans rien perdre de sa dignité.

XXIX.

Le style fleuri est le langage de l'imagination , et le style grave celui du cœur. Les tours , qui ne plaisent que par leur délicatesse , ne vont pas au cœur ; ils ne laissent qu'un foible souvenir du plaisir qu'ils ont causé.

XXX.

Le style ordinaire du sermon est étendu , et la phrase périodique. Le style trop concis rend la morale sèche, et ne corrige pas assez l'amertume de la censure.

XXXI.

On doit néanmoins varier le style : l'harmonie trop continuée endort : l'auditeur ne peut soutenir long-temps l'uniformité. La diversité des pensées et des sentiments produira la variété des tours et des nombres : cette inégalité n'ôte pas la symétrie.

XXXII.

L'ancienne Grèce faisoit à tout propos allusion aux termes d'Homère , elle ne disoit presque rien que par ses expressions. Tel est l'usage du prédicateur par rapport à l'Écriture sainte : il en emploie le langage non-seulement en autorité, mais encore en ornement.

XXXIII.

De ce style consacré rejaillit sur tout le discours une majesté touchante et respectable qui inspire la religion. L'envoyé du ciel doit en parler la langue.

CHAPITRE XVII.

Du détail.

I.

QUAND les vérités ont été mises dans leur jour , les conséquences en naissent natu-

rellement. L'auditeur pourroit les tirer ; mais il aime qu'on lui en épargne la peine, il consent que l'on se défie de sa pénétration.

II.

Autrefois la morale remplissoit à peine la péroration, le fruit demeuroit dans son germe : de nos jours elle s'est emparée du discours. Les prédicateurs imitent les poëtes dramatiques, qui ouvrent la scène le plus près qu'ils peuvent du dénouement.

III.

Après avoir resserré les principes, on se hâte de tirer les conséquences, on les développe, on y peint les défauts, on les met à portée des plus simples, on les applique à leurs besoins.

IV.

Ce développement fait le détail. On y reprend le désordre, mais avec douceur

et avec charité. L'invective aigrit, et ne corrige pas.

V.

C'est ici la partie du sermon la plus intéressante, la plus utile, et celle d'où dépend le succès. Les discours vagues et généraux servent de peu, personne ne se les applique. Pour obliger l'auditeur de faire réflexion sur ses devoirs et sur ses défauts, montrez-lui sa conduite d'une manière vive et particulière. Si nos anciens ont négligé le détail, ce n'est pas faute de génie, mais le goût n'étoit pas encore parvenu là.

VI.

Les hommes n'étudient point leur cœur, quoiqu'ils en suivent la pente. Les prédicateurs suppléent à cette négligence : ils en observent les mouvements les plus secrets, et les découvrent.

VII.

La connoissance plus ou moins grande du cœur de l'homme , et l'art différent de le développer font aujourd'hui la différence des prédicateurs et de leur succès.

VIII.

Chacun peut faire cette étude en soi-même. Tous les hommes ont à-peu-près les mêmes affections , les mêmes sentiments. Les uns en sont dominés ; les autres y résistent : ces caractères peints sont des modèles à rejeter , ou à suivre.

IX.

Les passions peuvent être différentes , mais le ressort qui les remue toutes est toujours le même ; c'est l'amour-propre. Quelque adresse qu'il ait à se déguiser , le prédicateur habile le démasque : il fait voir dans le vice, l'énorme, le honteux, le ridicule.

X.

Il est dangereux de peindre le vice finement. Trop de délicatesse lui laisse ses agréments, et la morale est alors une tentation.

XI.

Il est moins permis de se négliger dans le détail que dans les principes. Ici le prédicateur est soutenu par la dignité de la matière ; là il tombe , s'il n'y descend finement, et le plus grossier des auditeurs voit son foible, peu disposé à le lui pardonner.

XII.

Que d'art ne faut-il point , pour ne mettre dans les moindres détails rien de petit, rien de rampant ! de peur qu'ils ne languissent , on en soutient la fin par quelque allusion de l'Écriture.

XIII.

On ne doit pas insulter aux pécheurs , ni user de termes injurieux ou méprisants : l'amertume du zèle est défendue par l'apôtre. Il faut gagner l'auditeur, et non pas l'aigrir.

XIV.

La colère dans l'orateur obscurcit les idées et enveloppe la vérité. Le pécheur qu'on semble excuser se condamne lui-même. Saint Pierre diminue le déicide des Juifs, au moment qu'il le leur reproche.

XV.

La censure des vices ne doit pas désigner les personnes : la chaire n'attaque pas les particuliers. La morale poussée contre un emploi unique seroit injurieuse et téméraire.

XVI.

Quoique les vérités générales soient susceptibles d'application aux particuliers, le prédicateur a droit de les dire : si l'auditeur les applique , c'est sa faute. Est-ce une raison de taire une vérité importante, de penser qu'il s'en fera des applications ? Le pécheur qui se condamne en secret , justifie la nécessité de la morale.

XVII.

Dans les invectives générales , il faut toujours mettre quelque exception , les auditeurs s'y rangent , et croient que ce sont eux qu'on épargne.

XVIII.

Rarement on doit adresser la morale aux ecclésiastiques. Qu'alors elle soit mesurée et respectueuse , qu'elle tienne plus du gémissement que du reproche. Le pré-

dicateur doit s'y comprendre lui-même , ou se l'appliquer , pour l'adoucir.

XIX.

Plus les lieux où l'on prêche sont petits , plus ils exigent de retenue sur le détail ; les applications seroient trop aisées , et les malins prendroient occasion d'en abuser.

XX.

En s'élevant contre les grands crimes , il faut supposer qu'ils sont rares ; par-là les coupables en ont plus de honte , et plus de regret. Sur le désordre de quelque particulier , on ne peut pas insulter à tout un peuple , moins encore le diffamer.

XXI.

Il est indécent au prédicateur de paroître trop instruit des usages du monde , du détail des modes , du nom des parures , des divertissements et des jeux. L'en-

nemi déclaré du monde doit en ignorer jusqu'au langage.

XXII.

Il ne faut peindre les amusements mondains, qu'avec les traits de la gravité évangélique. Pour peu qu'on en égaie les descriptions, on fait aimer le monde, lorsqu'on prétend le décrier.

XXIII.

Quelque utilité qu'il y ait dans la peinture des mœurs, il ne faut pas s'y arrêter à l'excès. Décrire les désordres, et les déplorer, sans montrer le secret de les arrêter, ce n'est remplir que la moitié du ministère.

XXIV.

Retraite, prière, méditation, lecture, jeûne, mortification, aumône, ce sont les moyens et les remèdes généraux. Les remèdes particuliers se tirent des défauts et des qualités des personnes.

XXV.

Il est des matières sur lesquelles on dit toujours trop : certains crimes veulent le silence et l'oubli. Ne réveillons pas la cupidité , qui ose tout tenter ; et laissons croire aux âmes innocentes , qu'il ne se voit nulle part de tels monstres.

XXVI.

Aucune langue n'est aussi chaste que la françoise : on n'y souffre nulle expression qui puisse souiller l'imagination. Quelque modestes que soient les termes, le sens pourroit alarmer la pudeur : le voile dont on le couvriroit seroit toujours transparent.

XXVII.

On ne doit pas s'arrêter trop long-temps à recommander de menus devoirs : il reste à traiter tant de grandes matières qu'on ne sauroit épuiser. L'esprit instruit

des devoirs importants , et le cœur touché des vérités essentielles , corrigeront les petits défauts. Qu'un ver ronge le cœur de l'arbre, les feuilles tomberont bientôt.

XXVIII.

Le détail ennuie et devient froid , s'il n'est coupé par des réflexions, qui remontent de temps en temps aux principes.

CHAPITRE XVIII.

Des prétextes.

I.

LA passion et la préoccupation balancent les meilleures raisons , et donnent du poids aux conséquences les plus fausses. Ces prétextes sont des retranchements où le pécheur se met à couvert ; c'est au prédicateur à l'y forcer. Il le confond , il le convainc , il le persuade , et

c'est aujourd'hui le grand art du ministère et son triomphe.

II.

L'orateur prend , ce semble , le parti de son auditeur , il donne à ses raisons les couleurs dont elles sont susceptibles ; et puis les détruisant , il lui fait avouer qu'il a tort et le somme de se rendre.

III.

Rien n'intéresse d'avantage que la réfutation des prétextes. Le pécheur s'agite intérieurement , pour faire valoir ses défenses , et pour s'y maintenir. Il est dangereux de le combattre foiblement. Il s'affermir dans son désordre , si l'on ne fait qu'éluder ses raisons.

IV.

On doit le presser , le pousser , l'abattre , puis le relever en l'encourageant.

Le pathétique soutenu de l'interrogation et des autres figures véhémentes , trouve ici sa place : on ajoute motifs sur motifs , par une gradation serrée.

V.

N'outrons ni raisons ni figures : on recule vainement, après s'être trop avancé. Les correctifs qui viennent après coup ne trouvent plus créance.

VI.

Très-souvent les prétextes des pécheurs sont fondés sur de bons principes , mais les conséquences sont mal tirées. L'art consiste à découvrir le sophisme.

VII.

On ne doit point s'objecter de difficulté qu'on ne puisse résoudre jusqu'à contenter les plus difficiles , s'ils sont raisonnables. Il faut, autant qu'il est possible, que la réponse soit sans réplique.

VIII.

Il est avantageux de tirer de l'objection même de quoi la résoudre , et de vaincre le pécheur par ses propres armes. Alors c'est lui-même qui se condamne.

IX.

Lorsque dans la méditation ou dans la lecture , il se présente au prédicateur des réflexions judicieuses et des raisons pressantes contre les abus des mondains , il doit chercher ce que le monde y oppose de moins déraisonnable , et se faire ainsi un amas de prétextes , qu'il se sent capable de détruire.

X.

Les plus grands orateurs ont réfuté des prétextes. Démosthènes et Cicéron se sont servis de cette méthode. Saint Grégoire de Nazianze , dans son sermon contre le délai du baptême , n'en emploie pas d'au-

tre. Il seroit aisé de la trouver dans les sermons des premiers prédicateurs de ce siècle, et dans les meilleurs moralistes.

XI.

Le goût a ses vicissitudes. Dans le dernier siècle, on ne pensoit qu'à établir : dans le nôtre, on réfute. De ces deux méthodes Sidoine Apollinaire attribue l'une à saint Augustin, l'autre à Lactance. Pour établir, il ne faut qu'être solide; pour réfuter, il faut encore être ingénieux.

XII.

Les prétextes que les prédicateurs ont ordinairement à combattre, sont les bienséances de la qualité, du rang, de l'âge, du sexe, l'opinion des hommes, les licences que l'usage autorise, l'exemple d'autrui, la crainte de se distinguer, les respects humains, les ménagements de la fausse sagesse, la tentation, le tempérament, l'occasion, la confiance présomp-

tueuse en la bonté de Dieu , la facilité du retour , la force des résolutions humaines , etc.

CHAPITRE XIX.

Des portraits.

I.

IL n'y a pas encore un siècle que le prédicateur triomphoit par la description des lieux , des événemens , etc. Heureusement ce style romanesque est tombé. On y a substitué les portraits , on a peint vivement les mœurs sur le modèle des caractères des anciens : la satire grossissoit l'auditoire. Il semble que ce goût soit sur son déclin , et que la charité soit parvenue à supprimer ces peintures critiques , ou du moins à les adoucir.

II.

De tous les traits du discours le por-

trait est le plus vif. Les autres proposent , expliquent , prouvent , réfutent , tirent des conséquences ; le portrait peint , représente. Ces exemples réels et vivants désignent , et font quelquefois rougir devant les hommes ceux qu'on ne doit humilier que devant Dieu.

III.

Il n'est pas défendu de rendre le vice ridicule ; mais communément le péché doit moins exciter la risée , que la détestation. Le ridicule ne passe que pour un mal léger : la crainte d'être raillé n'a jamais arrêté une passion ardente ; on la satisfait , et on est le premier à se railler.

IV.

Les portraits , qui sont le plus grand effort de la réflexion , rarement valent ce qu'ils coûtent. Ils divertissent ceux qui ne s'y reconnoissent pas , ils irritent ceux qui s'y retrouvent ; et personne n'en est converti.

V.

Comme les portraits font plus d'impression que les raisons, qu'ils montrent au pécheur ce qu'il se cache à lui-même, ils pourroient être utiles, si la charité les traçoit, s'il y entroit plus de passion que d'invective, et si les originaux étoient moins reconnoissables. Mais quel fruit peut produire ce qu'a peint la malignité, ou l'humeur chagrine ?

VI.

Il y paroît quand l'orateur a eu ses personnages en vue, les traits en sont bien mieux marqués. Comment se croit-on permis dans un sermon, ce qu'on punit dans des libelles satiriques ?

VII.

Peignez le péché, donnez-en horreur, montrez-en l'énormité, quelquefois même

le ridicule ; mais épargnez le pécheur. L'auditeur équitable prend du portrait ce qui lui convient , sans supposer qu'on ait voulu lui en faire l'application.

CHAPITRE XX.

De la péroration.

I.

RIEN ne doit être plus ménagé , plus étudié que la fin du sermon , ordinairement les dernières impressions effacent les autres. Le dernier acte déploie toute l'adresse de l'auteur.

II.

Les péroraisons renfermoient autrefois toute la morale. Les Senaut, les Lingende , les Ogier y renvoyoient tout leur pathétique , et là triomphoit leur élo-

quence. Aujourd'hui que la morale fait le corps du discours, la récapitulation est plus courte ; mais un dernier effort de zèle supplée à la brièveté.

III.

La péroraison renferme en précis les principaux chefs , les principales raisons. L'auditeur les retrouve avec joie , et les retient plus facilement : tout ce qui le soulage lui plaît. Si la péroraison est vive , elle réveille les affections.

IV.

Il est bon d'aider l'auditeur à former des résolutions. On se joint à lui pour faire des actes conformes aux affections qu'on lui a inspirées : on lui en suggère la forme.

V.

Quand le sermon a été effrayant, la

péroration doit être consolante. C'étoit la méthode des prophètes : leurs promesses, en figure , tombent dans la réalité sur la vie future.

VI.

On adoucit les menaces par des promesses, les reproches par des louanges modérées. Il est possible au prédicateur d'être terrible et consolant. Il tempère le fond par la manière, et de juge il devient père.

VII.

Il doit alors être pressant sans être impérieux ni dur. S'il est obligé de menacer, qu'il emploie les termes de l'Écriture ; ils auront leur effet sans le commettre.

VIII.

La paraphrase d'un endroit choisi de l'Écriture peut faire une péroration entière , et des plus touchantes.

IX.

Enfin on réunit tout le sujet dans une courte prière poussée vers Dieu , ou vers Jésus-Christ , en termes affectueux. Le tout sera plus lumineux et plus dévot, si on la renferme dans le verset d'un psaume : cette prière doit être travaillée , sans le paroître. On trouve de bons modèles de ces élévations dans l'année chrétienne.

CHAPITRE XXI.

Du fruit du sermon pour le prédicateur même.

I.

CE n'est pas l'approbation publique , ni même le succès du sermon , que Dieu couronne dans le prédicateur. C'est son travail , joint à la défiance de ses talents

et de ses forces. Devant Dieu tous les talents sont égaux; la pureté du zèle les distingue.

II.

Le prédicateur zélé fait toujours du fruit. La paix que l'auditeur rejette, retourne sur celui qui l'annonce; elle fructifie au centuple dans son cœur. Si les pécheurs se convertissent, ils font sa couronne et sa gloire; s'ils s'endurcissent, Dieu lui tient compte de ses désirs: le vrai zèle n'est jamais stérile.

III.

Le peu de fruit que l'Église semble aujourd'hui tirer des sermons, ne doit pas dégoûter le prédicateur; le fruit viendra dans son temps. Souvent Dieu destine ce ministère à empêcher l'accroissement des vices. Il est dans l'ordre de la Providence de régler même le désordre des méchants, et d'empêcher qu'ils ne se précipitent dans

de plus grands excès. On gagne toujours beaucoup au service d'un maître, qui ne demande que de la bonne volonté, et qui donne même ce qu'il demande.

IV.

Le prédicateur doit s'appliquer à bien faire, et non pas à faire dire qu'il a bien fait. Il perd la récompense que Dieu lui destine, s'il attend l'applaudissement des hommes. Il seroit honteux que celui qui combat la vanité dans les autres y succombât lui-même.

V.

Plusieurs prédicateurs, attentifs aux besoins des autres, sont toujours distraits sur les leurs. Qu'ils commencent par appliquer leur morale à leurs propres défauts; et leur exemple fera autant de fruit que leur discours.

VI.

Au sortir de la chaire , le prédicateur après avoir remercié Dieu , et s'être humilié devant lui , doit s'occuper de tout autre chose que de son succès , de peur d'en ressentir trop de joie , ou trop de tristesse.

VII.

Il ne faut pas qu'il s'arrête aux congratulations ; c'est une civilité que l'usage a introduite. Si l'austérité les supprimoit , l'amour-propre seroit mis à une trop rude épreuve. On se tait sur les défauts ; et on ne loue que l'effort qui est toujours louable.

VIII.

Plus ou moins d'auditeurs rend le prédicateur triste ou content. Qu'il gémissé alors de sa foiblesse ! Se donne-t-il en spectacle, ou tend-il à édifier ? Son unique but

est de remplir son ministère , et d'arracher quelque âme au démon.

IX.

Si la réputation le suit , qu'il la fuie , qu'il s'enveloppe dans l'humilité , qu'il s'anéantisse dans la prière. Il doit admirer la puissance de Dieu dans son œuvre , et la vertu de sa grâce , qui éclate d'autant plus , que l'instrument est plus foible.

X.

Quel motif d'humiliation , de recommander des vertus qu'on ne pratique point soi-même , ou qu'on ne pratique que foiblement ; d'imposer des fardeaux ; où l'on ne touche pas du bout du doigt ! Y a-t-il quelque vanité à démentir sa doctrine ?

XI.

Le prédicateur peut sans mensonge s'a-

vouer, comme l'Apôtre, le premier des pécheurs de son auditoire. Il voit ses péchés, et il ignore ceux des autres : il connoît la foiblesse de son repentir, et ne voit pas à quel degré les autres portent la charité qui couvre la multitude des péchés. Ce qu'on fait avec certitude prévaut sur ce qu'on présume seulement.

XII.

Si le bruit du succès s'est repandu dans le monde, malheur au prédicateur qui s'y répand aussi. La réputation épouvante un ministre fidèle. A-t-il des assurances pour ne pas craindre qu'après avoir prêché aux autres, il ne soit pas lui-même réprouvé ?

XIII.

Le prédicateur qui a du succès doit peu parler de sermons. Parler d'un exercice où on réussit, quoiqu'on ne dise rien de soi, c'est mendier des louanges, et bientôt on

se met soi-même au nombre de ses admirateurs.

XIV.

Le prédicateur a besoin d'un ami sincère qui l'avertisse de ses défauts. Il n'en est point de plus exposés à la censure publique, ni souvent de plus cachés à celui qui a plus d'intérêt de les connoître.

XV.

On ne critique en face que mollement, on laisse entrevoir ce qu'on pense. Il faut suppléer à ce qu'on ne vous dit qu'à demi, et profiter de la retenue du censeur.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

Préface.	page v
Épitaphe historique de l'auteur.	xiv

PREMIÈRE PARTIE.

DU PRÉDICATEUR.

CHAP. I. ^{er} D E la Mission.	1
CHAP. II. Des talents en général.	7
CHAP. III. De l'Esprit.	19
CHAP. IV. De la Science.	27
CHAP. V. Des Mœurs.	41
CHAP. VI. De la Mémoire.	53
CHAP. VII. De l'Action en général.	61
CHAP. VIII. De l'Air.	64
CHAP. IX. Du Geste.	73
CHAP. X. De la Voix.	77
CHAP. XI. De la Véhémence.	83

SECONDE PARTIE.

DU SERMON.

CHAP. I. ^{er} D U Sujet et des différents genres de Prédication.	91
§. 1. De l'Homélie.	97
§. 2. Du Discours moral.	103
§. 3. Des Conférences par demande et par réponse.	108
§. 4. Des Mystères.	113
§. 5. Des Panégyriques.	118
§. 6. Des Vêtures et des professions.	121
§. 7. Des Oraisons funèbres.	128
§. 8. Des Controverses.	131
CHAP. II. Du Texte.	134
CHAP. III. De l'Exorde.	136
CHAP. IV. Des Compliments.	141
CHAP. V. De la Division du sermon.	144
CHAP. VI. De la Disposition.	150
CHAP. VII. Des Principes.	160
CHAP. VII. Des Preuves.	166
CHAP. XI. Des Citations.	174
CHAP. X. Des Pensées.	184
CHAP. XI. De l'Amplification.	193
CHAP. XII. Des Passions.	200
CHAP. XIII. Des Figures.	208
CHAP. XIV. Des Similitudes et des Exemples.	220
CHAP. XV. De l'Élégance.	225

TABLE DES MATIÈRES.	279
CHAP. XVI. Du Style.	237
CHAP. XVII Du Détail.	249
CHAP. XVIII. Des Prétexes.	259
CHAP. XIX. Des Portraits.	264
CHAP. XX. De la Péroration.	267
CHAP. XXI. Du fruit du sermon pour le Prédicateur même.	270

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

1899



c. 45

3

